

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU
DEVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION
NATIONALE



Programme d'Appui à la Gouvernance

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE MUSIGATI



PROVINCE BUBANZA

Bubanza, septembre 2006

TABLE DES MATIERES

	Pages
ABREVIATIONS	
PREFACE	
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : DESCRIPTION PHYSIQUE	2
1.1. Situation géographique	
1.2. Organisation Administrative	2
	3
CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE.....	5
2.1. Répartition de la population et densité	
2.2. Evolution de la population	5
	7
CHAPITRE III : AGRICULTURE	8
3.1. Spéculations agricoles.....	
3.2. Facteurs de production.....	8
3.3. Contraintes, potentialités et perspectives.....	17
	19
CHAPITRE IV : ELEVAGE	21
4.1. Situation des effectifs du cheptel.....	21
4.2. Types d'élevage et effectifs par espèce.....	25
4.3. Santé animale.....	26
4.4. Produits et sous produits de l'élevage.....	28
4.5. Intervenants.....	28
4.6. Principales contraintes, potentialités et perspectives.....	28
CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE	30
5.1. Pêche	30
5.2. Pisciculture	30
5.3. Contraintes, Potentialités et perspectives	30
CHAPITRE VI : FORETS	32
6.1 Généralités.....	32
6.2. Boisements naturels et artificiels.....	32
6.3. Transformation des produits forestiers.....	34
6.4. Production de plants forestiers.....	35
6.5. L'agroforesterie.....	35
6.6. Contraintes, potentialités et perspectives.....	36

CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET ARTISANAT	37
7.1. Industrie.....	37
7.2. Artisanat	38
7.3. Contraintes, potentialités et perspectives.....	38
CHAPITRE VIII : GEOLOGIE, MINES ET MINERAIS.....	39
8.1. Mines.....	39
8.2. Disponibilité des matériaux de construction.....	40
8.3. Contraintes et perspectives.....	40
CHAPITRE IX : ENERGIE	42
9.1. Le bois de chauffe et le charbon (combustibles ligneux	42
9.2. Produits pétroliers	42
9.3. Contraintes, potentialités et perspectives.....	42
CHAPITRE X : COMMERCE ET SERVICE.....	44
10.1. Commerce.....	44
10.2. Transport et communication.....	47
10.3. Tourisme et hôtellerie.....	49
10.4. Institutions financières.....	49
CHAPITRE XI : ACTION SOCIALE.....	50
11.1. Action sociale.....	50
11.2. Réintégration, Réinsertion et Réhabilitation.....	53
11.3. Habitat.....	55
CHAPITRE XII : SANTE	58
12.1. Données épidémiologiques	58
12.2. Médecine préventive (données sur la vaccination)	58
12.3. Données sur le VIH de la commune.....	59
12.4. La médecine traditionnelle	59
12.5. Situation des infrastructures sanitaires	59
12.6. Ressources humaines	61
12.7. Intervenants.....	61
12.8. Contraintes, potentialités et perspectives.....	62
12.9. Approvisionnement en eau.....	62
CHAPITRE XIII : EDUCATION.....	64
13.1. Généralités	64
13.2.Enseignement formel	64
13.3.Enseignement informel.....	65
13.4.Localisation géographique et état des écoles.....	68
13.5.Intervenants.....	69
13.6.Principales et actions à mener.....	69

CHAPITRE XIV : JEUNESSE, SPORT ET CULTURE	70
14.1. Situation de la jeunesse	70
14.2. Sport	70
14.3. Patrimoine culturel.....	70
14.4. Intervenants.....	70
14.5 Contraintes et action à mener.....	71
CHAPITRE XV : JUSTICE.....	72
15.1. Généralités	72
15.2. Performance du service judiciaire de la commune.....	72
15.3. Situation des infrastructures et équipements.....	72
15.4. De la justice gracieuse.....	72
15.5. Intervenants.....	72
15.6. Contraintes et perspectives	73
CHAPITRE XVI : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT...	74
16.1. Facteurs favorables au développement.....	74
16.2. Contraintes au développement	75
16.3. Stratégies et actions à mener.....	77
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	87
BIBLIOGRAPHIE.....	90
ANNEXE	92

ABREVIATIONS

ACF	Action Contre la Faim
AFVP	Association Française des Volontaires du Progrès
AIV	Aide Infirmier Vétérinaire
ARP	Australian Relief Program
ARV	Anti Retro Viraux
BDD	Bureau Diocésain de Développement
BF	Bornes Fontaines
CCARS	Comité Communal d'Accueil et de Réinstallation des sinistrés
CDF	Centre de Développement Familial
CEPBU	Comité des Eglises Pentecôtes du Burundi
CNLS	Conseil National de Lutte contre le Sida
CNRS	Conseil National de Réinsertion des Sinistrés
CODEC	Coopérative d'épargne et de Crédit
COGERCO	Compagnie de Gérance du Coton
COOPEC	Coopérative d'Epargne et de Crédit
CPLS	Comité Provincial de Lutte contre le Sida
CRE	Crédit de Relance Economique
CRS	Catholic Relief Services
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DAPA :	Projet de Développement Aquaculture et Pêche Artisanale
DGHER	Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales
DGGM	Direction Générale de la Géologie et des Mines
DGVA	Direction Générale de la Vulgarisation Agricole
DND	Données Non Disponibles
DPEA	Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DPE	Direction Provinciale de l'Enseignement
EP	Ecole Primaire
EPVA	Encadrement des Personnes Vulnérables en Afrique
FAO	Food and Agriculture Organization
FBBR	Fond Belgo-Burundais de Réemplois
FED	Fond Européen de Développement
FNG	Fond National de Garantie
FOSIP :	Fond de Soutien à l'Investissement Privé
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
HR&MLC	Habitat Rural et Matériaux Locaux de Construction

IEC	Information Education et Communication
IFES	International Found for Election System
INCEN	Institut National pour la Conservation de l'Environnement et de la Nature
I.O	Infection Opportuniste
ISABU	Institut des Sciences Agronomique du Burundi
MININTER	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique
MPDRN	Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale
MRAC	Musée Royale de l'Afrique Centrale (Belgique)
MRRDR	Ministère à la Réinsertion et à la Réinstallation des Déplacés et des Rapatriés
MST	Maladies Sexuellement Transmissibles
Nbre	Nombre
OCIBU	Office de Culture Industrielle du Burundi
OHP	Office de l'Huile de palme
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OTB	Office du Thé du Burundi
ONG	Organisation Non Gouvernementale.
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PARESI	Projet d'Appui à la Réinsertion des Sinistrés
PATSIBU	Programme d'Appui Transitoire à la Santé au Burundi (FED)
PEV	Programme Elargie de Vaccination
PNK	Parc Nationale de la Kibira
PRASAB	Projet de Réhabilitation Agricole et de Gestion Durable des Terres au Burundi.
PVVS	Personnes Vivant le VIH/SIDA
PREBU	Programme de Réhabilitation du Burundi
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PPL	: Projet d'appui à la Planification Locale et au Renforcement des
PTPCE	Projet de Travaux Publics et de Création d'Emploi
PTME	Prévention de la Transmission du VIH/Sida de la Mère à l'Enfant
PSI	Population, Santé et Information
RAFIGI	Rassemblement des Femmes Instruites de Gihanga
RBP ⁺	Réseau Burundais des Personnes vivant avec le VIH/Sida
RCE	Régie Communale de l'Eau
RDC	République Démocratique du Congo

RN	Route Nationale
SOGESTAL	Société de Gestion des Station de Lavage du Café
SRD	Société Régionale de Développement
SRDI	Société Régionale de Développement de l'Imbo
SPPL	Sous Programme Planification Locale
TPS	Technicien de Promotion de Santé
TPO	Transcultural Psychosocial Organisation
UNICEF	United Nations Infant & Children Found
UPP :	Unité de Planification de la Population
USAID	United States for Action International Development
UPRONA	Union Pour le Progrès National

PREFACE

La Monographie de la commune est l'initiative du Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale (MPDRN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est élaborée pour mettre à la disposition de ses partenaires des informations spécifiques à la commune pour guider leurs interventions en matière de développement socio-économique de ladite commune .

En effet, cette monographie décrit, sur base des données tirées de la banque des données provinciale informatisée, la situation de référence de la commune : description physique, organisation administrative, situation actuelle des différents secteurs...

La démarche méthodologique appliquée pour l'élaboration de la banque des données et de la monographie a été fondée sur l'approche participative qui a impliqué, à toutes les étapes de leurs réalisations, environ 80 personnes ressources. Ces étapes concernent la conception des fiches de collecte de données, la collecte des données proprement dite, le dépouillement et le traitement des données, les travaux d'analyse, la consolidation, la validation et la rédaction définitive.

Aussi, le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale voudrait-il, au terme de ce travail, adresser sa profonde gratitude à toutes les personnes physiques ou morales qui ont contribué à l'effort de réalisation de cette monographie, l'aboutissement de plusieurs centaines de pages manuscrites, très souvent reprises, raturées ou refaites dans le seul souci de formuler le meilleur diagnostic possible, sur la problématique du développement de la commune.

Le MPDRN remercie singulièrement tous les Ministères impliqués pour la mise à sa disposition de l'expertise de leurs cadres dont l'apport a été fort apprécié.

A l'Administrateur communal, aux techniciens communaux et des zones, aux responsables des projets et ONGs, aux différents experts, auteurs de cette monographie, il présente ses félicitations et tient à exprimer ses respects pour le travail accompli, cela dans un esprit de totale abnégation.

Le MPDRN exprime également sa gratitude au PNUD pour son assistance financière et logistique sans laquelle la matérialisation de ce travail n'aurait été qu'une utopie.

A toutes les personnes ressources de terrain qui ont accepté le sacrifice de se soumettre à d'interminables interviews parfois fastidieuses, au remplissage des fiches de collecte de données et questionnaires souvent compliqués à tous les services qui ont permis l'accès facile à leurs sources d'informations, le MPDRN apprécie à sa juste valeur leurs contributions.

Enfin, le MPDRN reconnaît, que malgré un gros effort de clarification et de mise à jour des données recueillies ainsi que leurs sources, il subsiste des limites quant à leur fiabilité totale. De ce fait, il sollicite la contribution de tous dans les prochaines actualisations de la banque des données informatisée et de la monographie communale afin qu'elles deviennent progressivement des sources d'informations de plus en plus fiables et ainsi faciliter le suivi des indicateurs d'exécution des différents instruments de planification tel que le CSLP.

En attendant, ces produits permettront prochainement la mise en place du plan local de développement afin de répondre aux préoccupations de la population de la commune.

**LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA
RECONSTRUCTION NATIONALE**


Madame Marie-Goreth NIZIGAMA

INTRODUCTION

La présente étude a pour but de dresser un état des lieux et de situer le niveau de développement des secteurs tant économiques que sociaux atteint par la commune de Musigati.

Inscrite d'abord dans le mandat du Projet d'Appui à la Planification Locale (PPL) et ensuite dans celui du Sous Programme Planification Locale (SPPL) du Programme d'Appui à la Gouvernance du PNUD, cette étude contient nombre de données susceptibles d'aider les planificateurs à mieux cerner et circonscrire leurs recherches pour une meilleure orientation du Gouvernement et autres décideurs dans leur prise de décisions pour un développement durable et harmonieux de tous les secteurs.

L'approche méthodologique utilisée pour la collecte des données reposait sur les enquêtes de terrain, les diverses publications de différents ministères ainsi que des services, organismes et entreprises intervenant de près ou de loin dans les secteurs précités, les rapports des services provinciaux et les interviews effectuées sur terrain, ...

Aussi, un bon nombre de ces données doit-il être considéré comme des simples ordres de grandeur. Il s'agit particulièrement des données sur la démographie, l'agriculture, l'élevage, ...

Bien que réalisée dans un environnement professionnel très difficile, cette monographie constitue un outil important pour l'élaboration et la mise en place d'un « *Plan de Développement communal* » ; cadre dans lequel devront évoluer les structures tant nationales qu'internationales impliquées dans le développement de façon à intégrer toutes les composantes du milieu en tenant compte des potentialités biophysiques locales et des caractéristiques sociales des populations concernées.

Enfin, le lecteur est prévenu que cette monographie est une œuvre humaine et que le MPDRN attend les suggestions en vue d'apporter des améliorations aux futures éditions qui seront réalisées dans les prochaines années.

CHAPITRE I : DESCRIPTION PHYSIQUE.

1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune Musigati occupe la partie Nord-Est de la province Bubanza. C'est l'une des 5 communes qui composent la province Bubanza et est par ailleurs la plus vaste. Elle a une superficie de 293,82 km² soit 27 % de la Province (1.089 km²) et 1,05 % du Pays (27.837 km²).

La commune Musigati est délimitée :

- Au Nord par la commune Bukinanyana (province Cibitoke). La rivière Gitenge sépare les deux communes ;
- Au Nord et à l'Est par les communes Muruta et Matongo (province Kayanza) et au Sud-Est par la commune Bukeye (province Muramvya) ;
- Au Sud, par les communes Rugazi et Mpanda, toutes de la province Bubanza avec les rivières Gishubi et Mpanda comme limites naturelles ;
- A l'Ouest par la commune Bubanza ; la source Nyaburiga limite les 2 communes.

Cette commune s'étend sur deux régions naturelles à savoir le Mumirwa et le Mugamba.

La grande partie se trouve dans le Mugamba, région caractérisée par les hautes montagnes du versant Ouest de la crête Congo-Nil, une altitude comprise entre 1.900 et 2.500 m, un climat rude et relativement tempéré par l'altitude, une pluviosité moyenne annuelle variant entre 1.300 et 2.000 mm, une température moyenne annuelle variant entre 14 et 15 °c et une végétation abondante.

.

Les *saisons* sont réparties comme suit :

- La saison A communément appelée Agatasi commence avec le mois de Septembre pour prendre fin au mois de janvier ou février. Généralement il y a une petite saison sèche d'un mois qui est souvent irrégulière dans cette commune.
- La saison B ou Impeshi qui s'étend sur les mois de Février, Mars, Avril et Mai.
- La saison sèche (ou saison C) qui s'étend sur les mois de juin, juillet, Août.

Les précipitations sont également irrégulières, et ont une moyenne annuelle de 1 700 mm.

Suite à son positionnement géographique qui place la commune Musigati dans la partie du versant Ouest de la crête Congo-Nil, l'hydrographie y est forte, de telle enseigne que chaque vallon vaut une source d'eau.

Les rivières qui affluent la Rusizi trouvent leurs sources dans ce ressort, notamment la Gitenge au Nord et la Mpanda au Sud. D'autres sources comme la Nyandago, Kivyuka, Nyamugerera, Nyesiha, Nyarutovu et Mpongora irriguent des marais qui favorisent les cultures maraîchères.

1.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

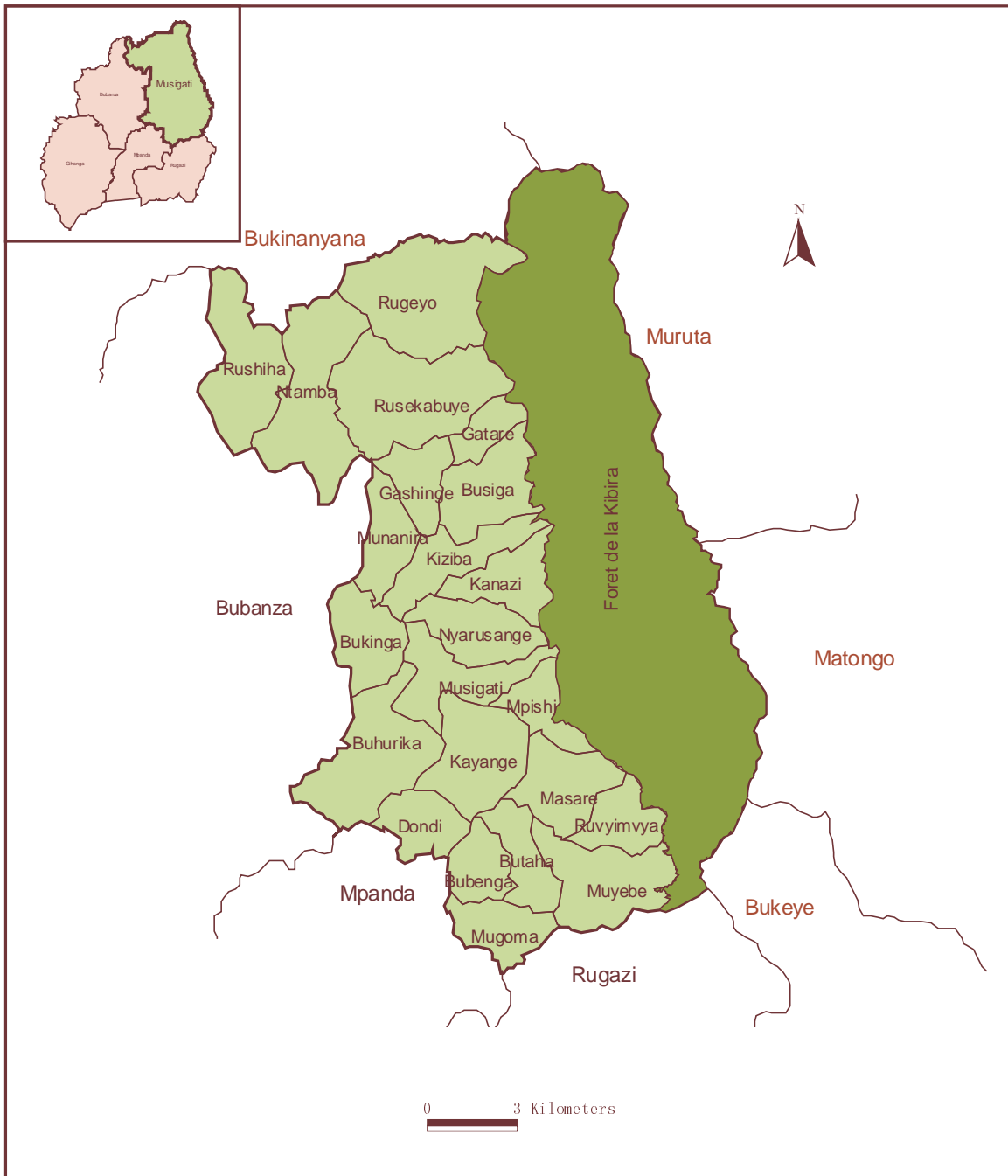
La commune Musigati est subdivisée en 4 zones administratives et en 24 collines comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 1.1: Découpage administratif de la commune Musigati

Zone	Collines
1. Kivyuka	- Busiga
	-Gashinge,
	-Kiziba
	- Gatare
	-Munanira
2. Musigati	-Buhurika
	-Bukinga
	-Dondi
	-Kanazi
	-Kayange
	-Mpishi
	Mugombarima
	-Musigati
Nyarusange	
3. Muyebe	-Bubenga
	-Butaha
	-Masare
	-Ruvyimvya
	-Mugoma
	Muyebe
4. Ntamba	- Ntamba
	-Rugeyo
	-Rusekebuye
	-Rushiha
Total: 4 zones	24 collines

Source : MININTER / IFES – USAID décembre 2005

Carte 1 : Découpage administratif de la commune



CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE.

2.1. POPULATION ET DENSITE

La population globale de la commune Musigati est estimée à 91 712 habitants (Hommes : 45 074 soit 49 % et femmes : 46 638 soit 51% répartie sur une superficie totale de 293,82 km².

- La densité de la Commune Musigati est de 312 hab/km²
- La densité de la Province est de 323 hab/km²
- La densité nationale est de 273 hab/km².

La densité de la commune Musigati est supérieure à la densité nationale mais inférieure à celle de la province Bubanza .

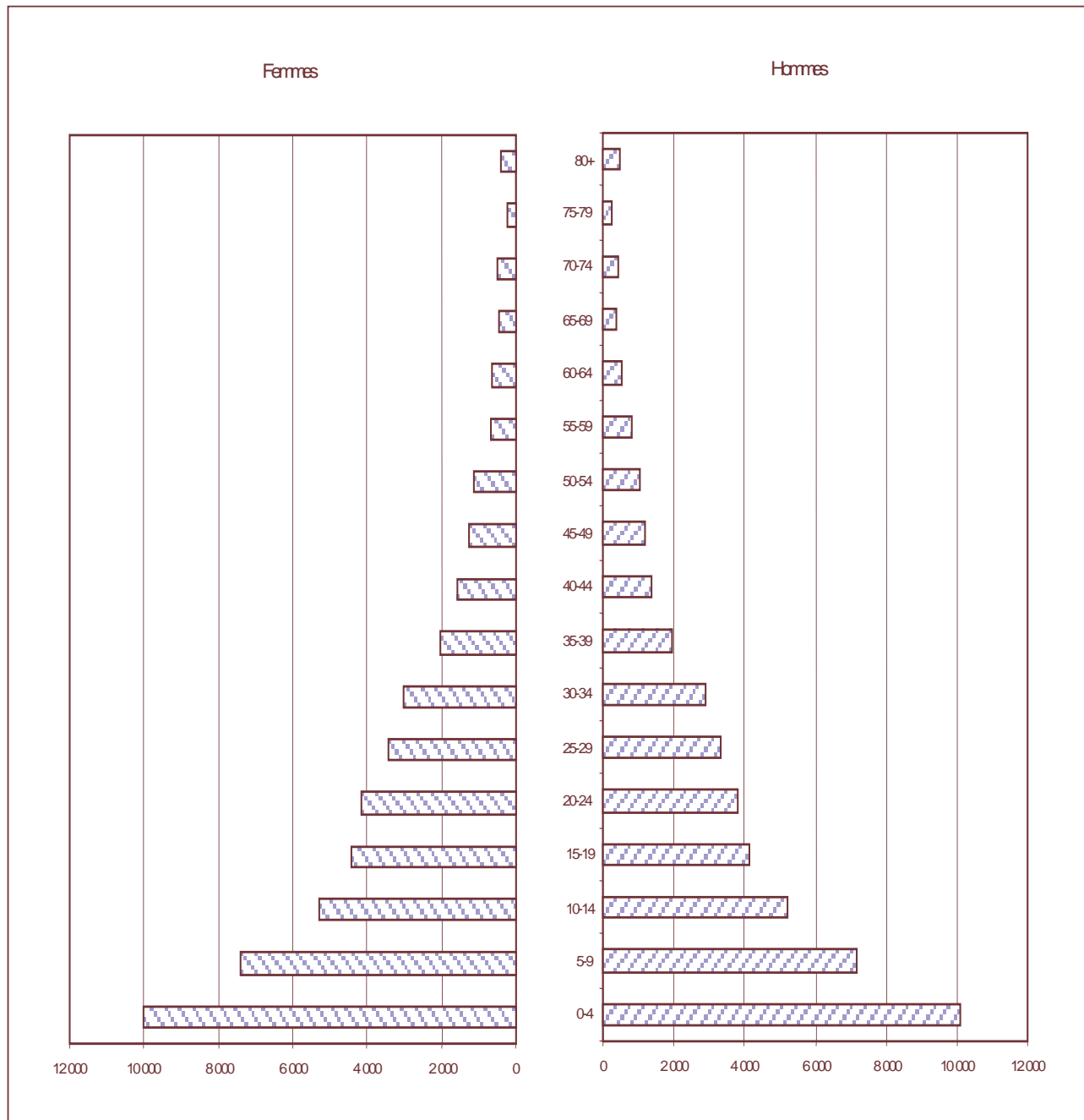
Tableau 2.1. Population par tranches d'âges et par sexe de la commune Musigati (2005)

Groupes d'âges	Hommes	Femmes	Total
0-4	10.088	10.026	20.114
5-9	7.172	7.390	14.562
10-14	5.236	5.290	10.526
15-19	4.142	4.431	8.573
20-24	3.783	4.146	7.929
25-29	3.342	3.408	6.750
30-34	2.893	3.034	5.927
35-39	1.932	2.023	3.955
40-44	1.354	1.592	2.946
45-49	1.166	1.248	2.414
50-54	1.055	1.119	2.174
55-59	820	694	1.514
60-64	537	634	1.171
65-69	402	450	852
70-74	422	512	934
75-79	246	236	482
80+	484	405	889
Total	45.074	46.638	91.712

Source : MININTER, Département de la Population.

La population de la Commune Musigati est très jeune. En effet, la population de la tranche de 0 à 24 ans représente plus de 67% de la population totale de la commune. Cependant, la pyramide des âges présente une base très large.

Pyramide des âges de la population de la commune Musigati en 2005



2.2. EVOLUTION DE LA POPULATION

En 2005, la population de la commune est estimée à 91 712 habitants. Les projections sur l'évolution de la population de la commune indiquent que la population de la commune Musigati sera d'environ 108.031 habitants, soit une croissance de 17,8 %.

Tableau 2.2: Projection de l'évolution de la population

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Communes								
1. Bubanza	89.074	92.040	95.105	98.272	101.545	104.926	108.420	112.030
2. Gihanga	47.570	49.113	50.748	52.438	54.184	55.889	57.853	59.780
3. Mpanda	48.697	50.319	51.994	53.726	55.515	57.363	59.274	59.274
4. Musigati	85.894	88.754	91.712	94.764	97.919	101.180	104.549	108.031
5. Rugazi	58.291	60.232	62.238	64.310	66.452	68.665	70.951	73.314
Total province	329.526	340.499	351.836	363.554	375.660	388.170	401.096	414.452

Source : MININTER/UPP/Avril 2006

CHAPITRE III : AGRICULTURE

Toutes les activités agricoles sont pratiquées par les paysans selon les méthodes traditionnelles, non améliorées et caractérisées par l’emblavement de petites superficies (± 35 ares), l’utilisation d’outils rudimentaires, la carence chronologique en intrants améliorés et par l’utilisation d’une main d’œuvre essentiellement familiale. Il en résulte des rendements généralement faibles ainsi qu’une production qui génère peu de revenus.

Les spéculations agricoles sont regroupées en cultures vivrières, industrielles, maraîchères et fruitières.

3.1. SPECULATIONS AGRICOLES

3.1.1. Cultures vivrières

Selon la DPAE/Bubanza, les principales cultures vivrières de la commune sont : haricot, maïs, manioc, banane, patate douce.

D’autres cultures vivrières sont également exploitées à Musigati, mais à faible échelle. Il s’agit de la courge, de l’arachide, de la colocase, de la pomme de terre, du petit pois, du blé et du riz. La faiblesse de leur niveau de production ne nécessite pas encore une analyse approfondie dans le cadre d’une stratégie pour la sécurité alimentaire.

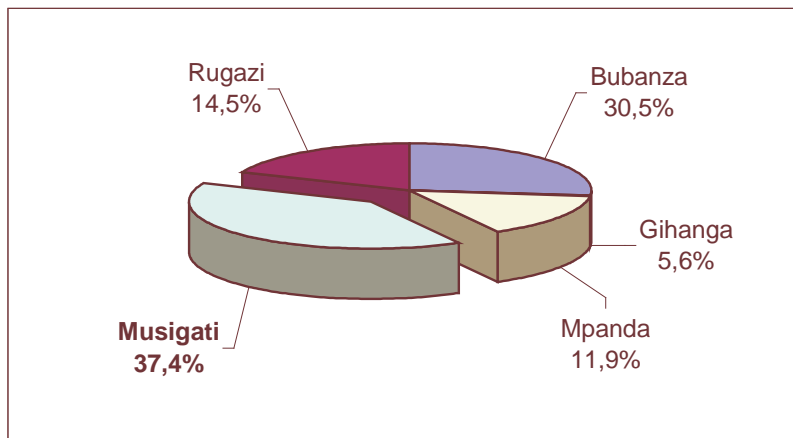
Tableau 3.1 : Production moyenne des cultures par commune (2001-2005)/Tonnes

Commune	Banane	Haricot	Maïs	Manioc	Patate douce	Pomme de terre	Riz	Production moyenne annuelle
Bubanza	58.149	19.637	2.094	41.647	6.423	0	6.103	134.053
Gihanga	91	121	1.200	1.130	4451	0	17.667	24.660
Mpanda	32644	216	1.075	10.092	683	0	7809	52.519
Musigati	85778	19.035	1.580	56.647	307	1152	25	164.524
Rugazi	40.477	11.660	1.026	9.411	629	300	258	63.761
Province	217.139	50.669	6.975	118.927	12493	1452	31862	439.517
Proportion	49,4	11,5	1,6	27	3	0,3	7,2	100
Classement	1 ^e	3 ^e	6 ^e	2 ^e	5 ^e	7 ^e	4 ^e	

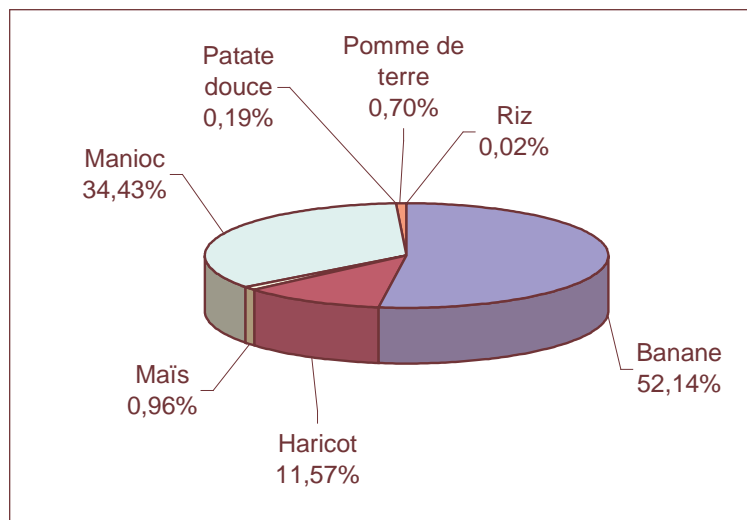
Source : DPAE Bubanza

Concernant la production relative des vivriers, la commune de Musigati a produit, en 5 ans, une moyenne de 164524 tonnes, soit 37 % de la production de toute la province sur la même période (439517 tonnes). Musigati est ainsi la première commune productrice des vivriers dans la province.

Graphique 1 : Productions des cultures vivrières de la commune Musigati comparées aux productions des autres communes en %



Graphique 2 : Importance relative des cultures vivrières par rapport à la production globale de la commune



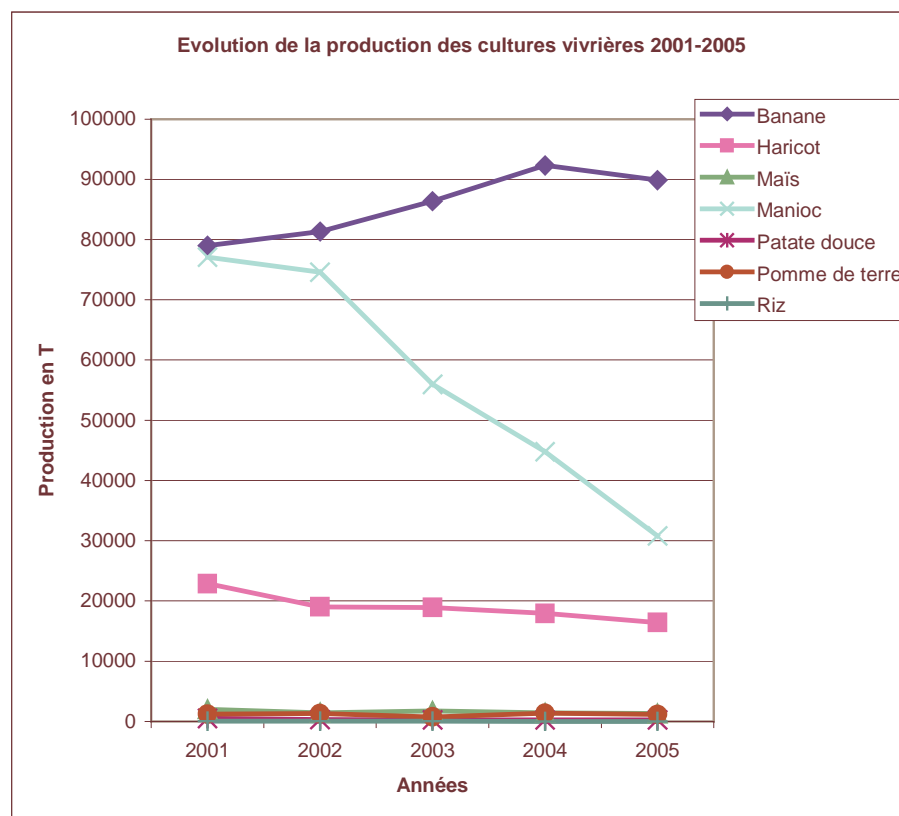
En considérant le volume de production de chaque vivrier, la banane vient largement en tête avec 52 % de la production totale, suit le manioc avec 34 %, le haricot est 3^e avec 11 %, la maïs est 4^e avec 1% du volume total de la production chacun, le patate douce, la pomme de terre et le riz ont une production moyenne inférieure à 1%.

Tableau 3.2 : Evolution de la production des cultures vivrières de 2001 à 2005 en Tonnes

Années \ Cultures	2001	2002	2003	2004	2005	Prod. Moy	Pro pen %	Classement en 2005
Banane	78980	81345	86391	92304	89870	85778	52	1 ^{ère}
Haricot	22.884	19.028	18.909	17.922	16.434	19.035	11	3 ^{ème}
Maïs	1.984	1.457	1.735	1.388	1.306	1.580	1	4 ^{ème}
Manioc	77.090	74.610	55.957	44.765	30.811	56.647	34	2 ^{ème}
Patate douce	496	298	248	248	244	307	0,2	5 ^{ème}
Pomme de terre	1200	1275	765	1350	1170	1152	0,7	6 ^{ème}
Riz	30	42	45	6	4	25	0,01	7 ^{ème}
Prod . Tot.	182664	176780	164050	157983	139839	164524	100	

Source : DPAE Bubanza.

Graphique 3: Evolution des productions moyennes des cultures vivrières de la commune Musigati (2001-2005)



a) **Banane**

Sur le plan provincial, Musigati est la première commune productrice de la banane, avec une contribution annuelle de 85778 tonnes, soit 40% de la production totale de la banane de la province.

Dans la commune elle-même, la banane vient en tête (**première**) avec une contribution annuelle de 52% dans la production totale des vivriers de la commune (Cfr. fig.1).

La production de la banane a connu une croissance de 13324 (16.9 %) tonnes entre 2001 et 2004 avant de connaître une chute de 2434 (2.6 %) tonnes en 2005. Cette culture est en effet attaquée par la fularisiose ou la maladie de Panama.

Elle constitue un aliment de base et est cultivée sur toute l'étendue de la commune.

Elle est consommée bouillie, grillée ou frite. La variété à bière, la plus abondante, sert à la fabrication des bières indigènes appelées « Urwarwa » et « Insongo ». La qualité de l'Insongo produit dans la province Bubanza est fort appréciée des habitants de Bujumbura.

La maladie qui attaque la banane est la fularisiose ou la maladie de Panama.

b) **Manioc**

Musigati est la première commune productrice du manioc avec une contribution annuelle de 56647 tonnes, soit 48 % de la production totale du manioc de la province.

Dans la commune le manioc vient en **deuxième** position avec une contribution annuelle de 34 % dans la production totale des vivriers de la commune (Cfr. fig.1).

Le manioc a connu une chute de production de 46.279 tonnes entre 2001 et 2005. Cette chute est justifiée par l'attaque du manioc par la « Mosaïque » ou « Cassava Mosaic Disease (CMD), une maladie virale qui attaque ses feuilles en perturbant le processus de la photosynthèse.

Le manioc constitue un des aliments de base de la population. Il est cultivé dans toute la province de Bubanza et bien sûr dans toutes les collines de la commune Musigati.

La plus grande partie de sa production est auto-consommée par les producteurs sous forme de pâte (bugali), avec le haricot, les feuilles de manioc (isombe) et le poisson (Ndagala, Mukeke). Une autre partie de la production est vendue sur les marchés locaux.

Cependant cette culture tend à disparaître suite à l'attaque de la maladie dénommée Cassava Mosaic Disease (CMD) ou Mosaïque, une maladie virale qui attaque les feuilles en perturbant le processus de la photosynthèse.

c) Haricot

La commune Musigati produit annuellement 19.035 tonnes de haricot. Ce qui représente 38% de la production totale du haricot de la province. Cette situation place la commune Musigati en deuxième position quant à la production totale du haricot de la province.

Le haricot est **la troisième** culture dans la commune en terme d'importance relative.

Il contribue annuellement pour 11 % dans la production totale des vivriers de la commune.

La production du haricot a connu une chute de 6.450 tonnes entre 2001 et 2005.

Cette légumineuse est considérée comme l'aliment de base du pays. Il est utilisé dans la quasi-totalité des ménages comme source de protéines. Il est toujours accompagné avec le manioc, la patate douce, le riz, la pomme de terre, la colocase et la banane.

d) Maïs

Musigati contribue pour 23% dans la production totale du maïs provincial. Ce qui lui confère la **deuxième** place en tant que commune productrice du maïs dans la province.

Le maïs est la quatrième culture au point de vue de la production des cultures vivrières de la province avec une production moyenne annuelle de 1% de la production communale.

Cette denrée a également connu une décroissance à cause de la sécheresse des dernières années. Le maïs a chuté de 678 tonnes entre 2001 et 2005.

Le maïs est souvent cultivé en association avec le manioc et le haricot. Bien que la production soit souvent élevée lorsque le climat est clément, le maïs ne constitue pas un aliment de base pour les habitants de la commune. Il est consommé sous forme de fruit, épis frais bouilli ou grillé. Le gros de la production est écoulé sur le marché.

e) Patate douce

Musigati est la dernière commune productrice de la patate douce de la province avec sa production moyenne annuelle de 307 tonnes.

La patate douce occupe également **la sixième** place au point de vue importance dans la production totale des vivriers de la commune avec une contribution annuelle inférieure à 1%.

La production de la patate douce a connu une diminution de 250 tonnes entre 2001 et 2005.

f) Pomme de terre

Musigati est la première commune productrice de la pomme de terre de la province avec 1152 tonnes par an, soit 79%.

La pomme de terre est **la cinquième** culture dans la commune en termes d'importance relative.

Sa contribution annuelle est inférieure à 1% dans la production totale des vivriers de la commune.

Elle a cependant connu une chute de 30 tonnes entre 2001 et 2005 qui se justifie par la sécheresse qui a sévi ces dernières années.

f) Riz

Musigati est la **dernière** commune productrice de riz. Sa contribution annuelle est inférieure à 1% dans la production provinciale du riz.

Le riz est également dernière culture au point de vue de sa production qui ne représente que moins de 1% des vivriers de la commune.

Entre 2001 et 2005, le riz a chuté de 26 tonnes à cause de la sécheresse de ces dernières années.

3.1.2. Cultures industrielles

Le café et le palmier à huile sont les seules cultures industrielles pratiquées dans la commune. *Le caféier* est cultivé dans toutes les collines de la commune. Les caféiculteurs sont encadrés par la DPAE avec l'appui de la SOGESTAL Mumirwa et de l'OCIBU. Les cerises sont vendues aux stations de dépulpage tandis que le café sec est vendu aux commerçants du marché de Musigati.

La canne à sucre et l'ananas sont produits par beaucoup de ménages et en quantité non négligeable. Toutefois, il n'y a ni dans la commune, ni dans la province aucune structure d'encadrement de ces cultures qui constituent néanmoins une source de revenu importante pour les ménages ruraux de la Commune.

Les palmerais qui existent dans la commune sont très vieilles et ont des rendements médiocres. Il n'y a dans la commune aucune structure d'encadrement de cette culture.

Tableau 3.3. : Situation des cultures de rente de 2003 à 2005 dans la commune Musigati

Cultures	Production en Tonnes				
	2003	2004	2005	Totale	moyenne
Café (nombre pieds)	3.533	5.070	3.504	12.107	4.035,6
Canne à sucre	387	403	398	1.188	396
Ananas	131,4	126	129,8	387,2	129,06
Total	4.051,4	5.599	4.031,8	13.682,	4.560,6
Production				2	

Source : DPAE Bubanza.

3.1.3 : Cultures Maraîchères

Les cultures maraîchères s'exploitent à petite échelle dans la commune suite aux intrants y relatifs qui sont disponibles en quantité très réduite (engrais, pesticides et semences). Ce sont les tomates, aubergine, choux, oignon, courgettes, carotte, lengalenga et piment.

Tableau 3.4 : Situation des cultures maraîchères de 2003 à 2005 dans la Commune Musigati

Cultures	Production 2003	Production 2004	Production 2005	Production Totale	Production moyenne
Oignons	526	503	495	1.524	508
Choux	487	462	420	1.369	456,3
Carottes	13,2	14,6	12	39,8	13,2
Aubergines locales	2.684	2.598	2.125	7.407	2.469
Poivrons	27	28	25	80	26,6
Total Production	3.737,2	3.605,6	3.077	10.419,8	3.473,1

Source : DPAE Bubanza.

3.1.4 : Cultures Fruitières

Tableau 3.5.: Situation des cultures fruitières de 2003 à 2005 dans la commune Musigati

Cultures	Production 2003 (en T)	Production 2004 en T	Production 2005 en T	Production Totale	Production moyenne
Orangers	50,6	48,2	42,3	141,1	47
Citronniers	22,6	20	18	60,6	20,2
Avocatsiers	1.503	1.416	1.416	4.335	1.445
Papayers	0,5	0,3	0,3	1,1	0,3
Manguiers	10	8	8	26	8,6
Total Production	1.586,7	1.492,5	1.484,6	4.563,8	1.521,1

Source : DPAE Bubanza.

Tous les fruitiers dont dispose la commune mais sont vieux de beaucoup d'années et sont en nombre très réduit. Il serait souhaitable que les plants nouveaux issus du greffage soient disponibles pour l'extension et le renouvellement de ce type de culture. On trouve les manguiers, avocatsiers, papayers, orangers, etc...

3.2. FACTEURS DE PRODUCTION

Les facteurs de production sont essentiellement de la terre, de la main d'œuvre et des intrants agricoles (semences, fertilisants, produits phytosanitaires). Il est question également de l'encadrement technique des agriculteurs et du financement des activités agricoles (crédits).

3.2.1 : Disponibilité des terres

Dans la commune Musigati, il y a exigüité des terres suite une forte densité de la population. La commune dispose de 5 marrais d'une superficie totale de 48 ha, 36 ha de ces marrais sont aménagés. Il faut noter l'existence de marais le plus vaste, celui de Nyamugerera (plus ou moins 15 Ha) exploité par beaucoup agriculteurs.

Tableau 3.6. Situation des marais de la commune Musigati en 2005

Marais	Superficie total (ha)	Superficie aménageable (ha)	Superficie aménagée
Nyamugerera	15	15	13
Kivyuka	12	12	10
Nyaburiga	5	5	3
Mpanda	8	8	5
Nyabiziba	8	8	5
5	48	48	36

Source : DPAE Bubanza.

3.2.2 : La main-d'œuvre

Excepté la riziculture irriguée, la main d'œuvre utilisée dans l'agriculture est pratiquement familiale et non rémunérée. Pour la riziculture, en plus de la main d'œuvre familiale, on utilise également celle rémunérée.

Pour la riziculture de montagne, la main d'œuvre est essentiellement familiale en raison de la faible importance des superficies cultivées.

3.2.3 : Intrants Agricoles

3.2.3.1 : Les Semences et boutures

Les besoins en semences et boutures de la commune demeurent toujours insatisfaits. Les semences et boutures améliorées font défaut. Les agriculteurs recourent aux semences tout venant et souvent dégénérées.

Cette situation est due aux difficultés financières et de fonctionnement que connaît la DPAE, jadis commise aux tâches de multiplication et de distribution des semences ;

Il faut cependant signaler la présence de 4 associations productrices des semences dans la commune encadrées par l'ONG ACF et quelques associations ou privés individuels multiplicateurs de semences encadrés par la DPAE avec les semences et autres intrants fournis par la FAO.

3.2.3.2 : Engrais et produits phytosanitaires

Bien que les besoins en ces intrants soient réels pour restituer la fertilité et lutter contre les attaques des insectes et les maladies des cultures, leur utilisation n'est pas courante dans la commune et dans toute la province.

3.2.4 : Encadrement technique (vulgarisation agricole)

Il n'existe qu'un seul agronome communal pour toute la commune ; le corps des assistants collinaires (moniteurs agricoles) ayant été supprimé.

Cet unique agronome ne bénéficie pas des formations en techniques d'encadrement, des moyens matériels (papier, outils tels que la chaîne d'arpenteur) ni encore moins d'un moyen de déplacement pour parcourir toute la commune.

En 2005, le PRASAB avait mis à la disposition de chaque agronome communal un moyen de déplacement mais ce dernier est vite tombé en panne et n'a pas été réparé.

3.2.5. : Financement des activités agricoles

Les agricultures ne bénéficient pas de crédits agricoles à cause de leur pauvreté et n'ont pas de garanties. Il n'existe également pas dans la Commune Musigati aucune institution financière et le financement de l'agriculture reste nul. Les agriculteurs sont obligés de compter sur leurs propres moyens.

3.2.6. Infrastructures agricoles

Infrastructures de transformation :

La commune Musigati compte 3 usines de dépulpage (SDL) pour le café, 7 moulins pour la transformation de farine de manioc, maïs.

Infrastructures de stockage :

La commune compte 3 hangars pour le café parche et 2 hangars de la DPAE Bubanza.

3.3. CONTRAINTES, POTENTIALITES ET ACTIONS A MENER.

3.3.1. Contraintes

Le secteur de l'agriculture dans la commune Musigati connaît des problèmes tels que :

- le manque du personnel suffisant (Minagri) jusqu'aux collines de recensement pour renforcer l'encadrement.
- le manque de moyens de déplacement pour honorer les rendez-vous fixés entre les exploitants agricoles et les techniciens encadreurs.
- le manque d'intrants agricoles (engrais, pesticides et semences améliorées) au niveau des populations agricoles.
- les perturbations climatiques qui laissent les champs nus sans récoltes escomptées et les maladies et ravageurs innombrables
- l'érosion forte suite au manque de dispositifs anti-érosifs

3.3.2. Potentialités

- les sols sont arables, surtout les marais sont fertiles.

3.3.3. Actions à mener

- Installation des courbes de niveau et toute sorte de dispositifs anti-érosifs pour limiter l'érosion
- Mise en valeur des portions de marais dont dispose la commune ;
- Reboiser toutes les aires libres systématiquement pour garder l'équilibre agro-écologique ;
- Introduire et vulgariser des cultures précoces et tolérantes au stress hydrique ;
- Introduire les variétés qui résistent aux maladies (mosaïques du manioc, banchy-top, flétrissement bactérien et bien d'autres maladies surtout virales).

CHAPITRE IV : ELEVAGE

L'élevage pratiqué dans la commune est du type traditionnel et constitué des bovins, caprins, ovins et de la volaille. La grande majorité des animaux présents dans les collines de Musigati sont de la race locale « Ankolé » pour les bovins. Ces animaux ne bénéficient rarement de soins de santé de base ni d'un supplément alimentaire.

Toutefois, 7 éleveurs de la commune ont bénéficié de 3 géniteurs et 4 génisses bovines de race améliorées distribuées par la FAO via la DPAE qu'ils élèvent de manière intensive.

4.1. SITUATION DES EFFECTIFS DU CHEPTEL

Tableau 4.1 : Situation du cheptel en Province Bubanza (2005)

Commune	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Total
Bubanza	1.414	590	24.967	9.615	16.042	52.628
Gihanga	18.837	447	11.663	1.150	7.111	39.208
Mpanda	490	49	8.811	965	26.561	36.876
Musigati	592	1.056	8.426	2.474	8.450	20.998
Rugazi	426	77	2.687	860	3.885	7.935
Province	21.759	2.219	56.554	15.064	62.049	157.645
Proportion	13,8	1,4	36	9,5	39,3	100
Classement	3 ^e	5 ^e	2 ^e	4 ^e	1 ^e	

Source : DPAE Bubanza

Le tableau montre que la commune Musigati enregistre, en 2005, 20.998 têtes de bétail sur 157.645 têtes que comptent toute la province, soit 13,3%. Ainsi la commune occupe la 4^e place en terme de l'importance numérique du cheptel.

Elle vient en tête pour les ovins avec 1056 unités, soit 47,5% de tous les ovins de la province.

Elle est 2^e pour les Porcins avec 2474 têtes, soit 16% des caprins de toute la province.

Elle occupe la 3^e place pour les bovins avec 592 têtes, soit 2,7% de tous les bovins de la province. Elle est également 3^e pour les gallinacés après Mpanda et Bubanza avec 8450 têtes, soit 13,6%.

Elle est 4^e pour les Caprins avant Rugazi avec 8426 têtes, soit 15% de tous les caprins de la province.

Graphique 4 : Importance numérique des espèces animales comparées par commune en %

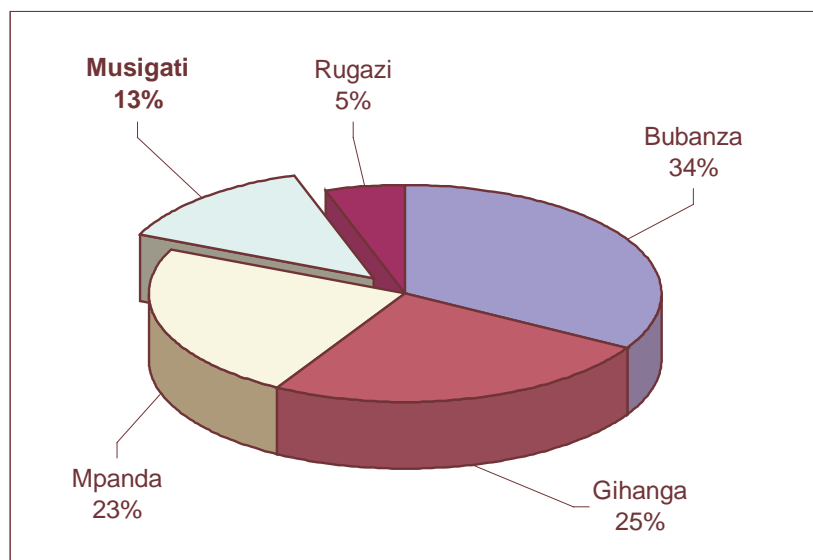


Tableau 4.2 : Evolution des espèces animales de 2001 à 2005 dans la commune

Espèces	2001	2002	2003	2004	2005	Augmentation	Prop. (%)	Classement (2005)
Bovins	53	117	120	384	592	539	1017	5 ^e
Ovins	279	332	438	433	1 056	777	278	4 ^e
Caprins	1350	1613	2 119	2 119	8 426	7076	524	2 ^e
Porcins	1013	1691	2 214	2 187	2 474	1461	144	3 ^e
Gallinacé	2348	2715	4 765	4 765	8 450	6102	260	1 ^e
Total	5043	6468	9656	9888	20998	15955	316	

Source : DPAAE / Bubanza.

Le tableau montre que de 2001 à 2005, les effectifs du bétail ont cru globalement de 15955, soit 316%. Sur les 5 ans, les effectifs caprins ont augmenté de 524%, les porcins de 144%, les ovins de 278%, les bovins de 1017% et les volailles une croissance de 260%.

En considérant l'année 2005, l'importance numérique des espèces dans la commune se présente comme suit :

1^{er} : Bovins : 592 têtes, soit 2.8%

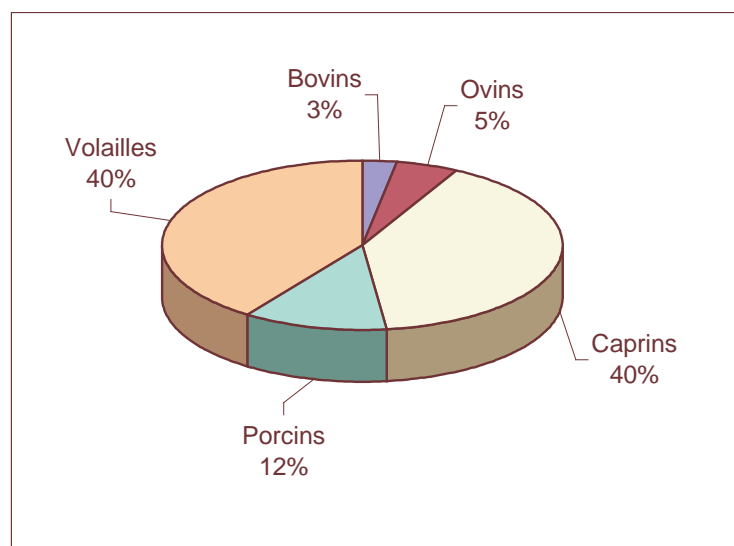
2^e : Caprins avec 8426 têtes, soit 40.13% ;

3^e : Volailles : 8450 têtes, soit 40.24%

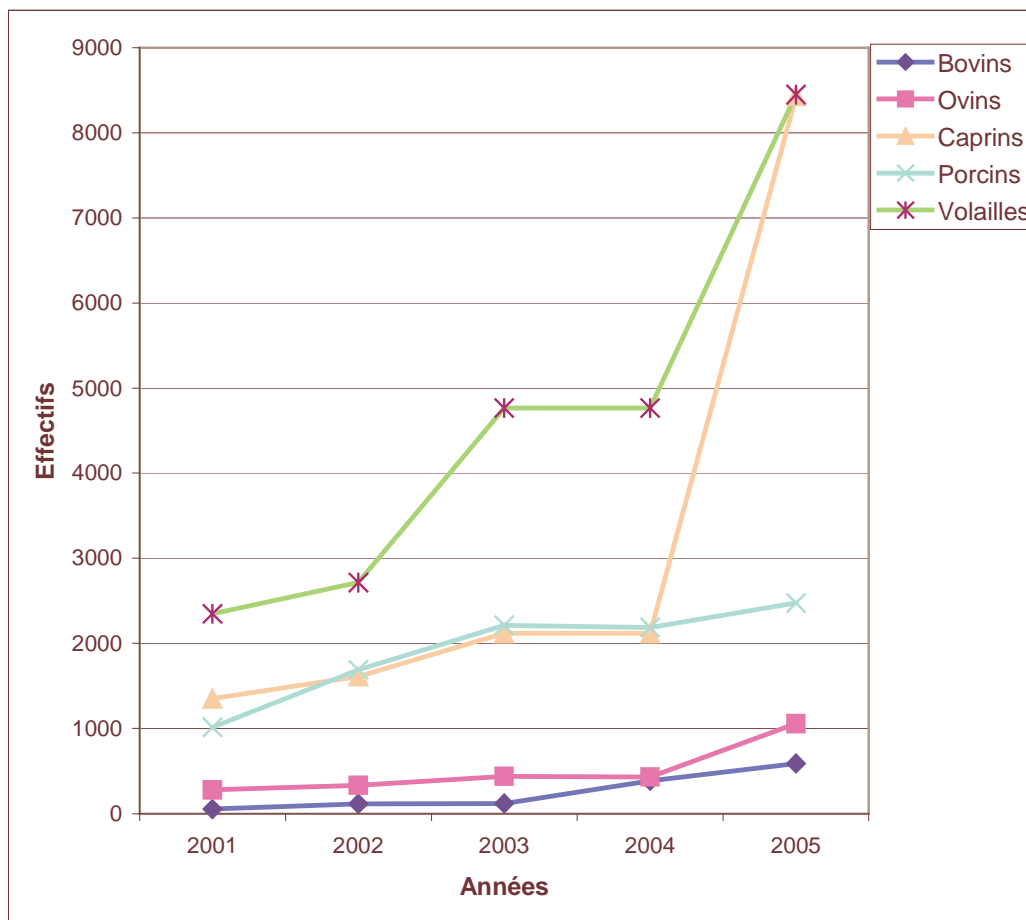
4^e : Porcins : 2474 têtes, soit 11.8%

5^e : Ovins : 1056 têtes, soit 5%

Graphique 5 : Importance numérique relative des espèces animales dans la commune en %



Graphique 6 : Evolution des effectifs des espèces animales de 2001 à 2005



4.2. TYPES D'ELEVAGE ET EFFECTIFS PAR ESPECE

4.2.1 : Elevage de Bovin

L'élevage du bovin est de type extensif, ce type d'élevage est le moins important de la Commune (dernier) par son effectif faible à cause de la crise qui a raflé tout le troupeau. Les éleveurs nourrissent leurs troupeaux essentiellement par le pâturage naturel. Le cheptel bovin compte 592 têtes en 2005 race locale et améliorée confondue soit 2,8 % du cheptel de la Commune.

Dans la province, la commune vient en 3^e lieu avec 2,7% de tous les bovins de la province. Pendant les 5 ans, les bovins ont augmenté de 539 têtes, soit 1017%. Cela a été possible grâce au retour de la sécurité qui a permis un repeuplement naturel du cheptel.

4.2.2 : Elevage des Caprins

Ils sont plus rependus dans toutes les collines de la Commune. Ils se nourrissent de l'herbe verte, écorce, etc.... qu'ils rencontrent sur leur passage. En 2005, son effectif est de 8426 têtes et représentent 40,13 % du cheptel de la Commune et occupent ainsi la 2^e place dans le cheptel de la commune. Ils se reproduisent très rapidement. La période de gestation est courte et ils mettent souvent bas des doublées ou triplées.

La commune vient en 4^e position dans la province quant aux effectifs des caprins avec 15% de tous les caprins de la Province.

De 2001 à 2005, les caprins ont augmenté en effectif de 7076 têtes, soit 524% aussi en raison du retour de la sécurité.

4.2.3 : Elevage des Ovins

Les ovins paîtent très souvent parmi les troupeaux de gros bétail. En 2005, il y a dans la commune 1056 têtes d'ovins. Ils représentent ainsi 15% du poids des effectifs de la commune, tout espèce confondus. La commune est première dans l'élevage des ovins avec 47,5% de tous les ovins de la province.

De 2001 à 2005, les effectifs des ovins ont augmenté de 777 têtes, soit 278%.

4.2.4 : Elevage de Porcins

Les porcins sont exploités en système extensif ou en semi-stabulation. Ils sont nourris des sous produits de l'exploitation agricole et des restes de cuisine. Leur importance dans l'effectif total du cheptel de la Commune est remarquable. Ils se reproduisent très rapidement parce qu'ils mettent bas plusieurs petits porcins en une seule fois.

En 2005, les effectifs porcins s'élèvent à 2474 têtes, soit 11,8 % des effectifs de la commune toutes espèces confondues et occupe ainsi la 3^e place. Dans la Province, la commune est 2^e avec 16% des porcins de toute la province.

De 2001 à 2005, les porcins ont augmenté de 1461 en effectif, soit 144%.

4.2.5. Elevage des Gallinacés

La race la plus répandue dans les ménages ruraux est la race locale, traditionnelle. Elle est rustique, de petite taille et n'est pas plus productive.

En 2005, l'on compte dans la commune 8450 poules. Cet élevage occupe ainsi la 1^e place dans la commune avec 40,24% des effectifs du cheptel, toutes espèces confondues.

Dans toute la province, elle occupe le 3^e rang avec 13,6% de toutes les poules de la province.

Sur les 5 ans, les volailles ont augmenté de 6102 têtes, soit 260 %.

4.3. LA SANTE ANIMALE

4.3.1. Les principales maladies.

Le manque des produits vétérinaires, d'équipements adéquats, du personnel qualifié ainsi que l'absence de traitement tant préventif que curatif concourent à l'éclosion des foyers des maladies à travers les élevages de la commune.

Selon le vétérinaire communal, les principales maladies rencontrées dans la commune sont des maladies parasitaires, virales et bactériennes.

a) Les maladies parasitaires.

Il s'agit plus particulièrement des parasitoses sanguines et des verminoses.

Les parasitoses sanguines sont considérées comme la principale source de la morbidité du bétail. On distingue parmi elles deux groupes :

- Les maladies transmises par les tiques dont la plus redoutable est la Théiléroze (East Coast Fever) qui demeure sans traitement efficace, ensuite la Piroplasmose, l'Anaplasmose ainsi que la Cowdriose (Nzerera);
- Les maladies transmises par les insectes piqueurs dont la Trypanosomiase.

Les verminoses sont considérées comme les maladies les plus importantes des ruminants dans cette commune. Il s'agit de l'infestation des animaux par des vers ronds (Ascaridioses, Strongyloses) et des vers plats (Distomatoses) qui affectent toutes les espèces domestiques de la commune. Les jeunes animaux sont les plus affectés et l'effet des verminoses sur leur croissance est manifeste.

b) Les maladies virales.

La peste porcine est considérée comme la source principale de la stagnation de l'élevage de porcs dans la commune où, malgré les conditions climatiques favorables, l'introduction de porcs améliorés n'a jamais été expérimentée.

Les petits ruminants développent de temps en temps d'Ecthyma contagieux qui est la seule maladie infectieuse signalée pour ces espèces.

La pathologie de la gallinacé est dominée par la Pseudo-peste aviaire, Newcastle Disease, qui cause de dégâts et pertes importants au sein des élevages ; la vaccination contre ces maladies n'étant plus effectuée. La fièvre aphteuse cause des pertes très importantes surtout chez les jeunes bovins et une chute remarquable de la production laitière.

La tuberculose et la brucellose sont des maladies très rencontrées surtout dans les troupeaux des ruminants. Ces maladies ont des conséquences très néfastes chez l'homme en cas de consommation du lait et/ou de la viande contaminé : avortement, infection à la TBC.

4.3.2. Modes thérapeutiques et infrastructures zoo-sanitaires.

Il n'existe pas de *traitement préventif* qui consiste à respecter les règles d'hygiène et sanitaire (suppression des sources d'infestation, hygiène des lieux de stabulation...) et des vaccinations.

Les dipping-tank de Gihungwe, Rukoko et de Butamenwa de même que les couloirs d'aspersion de Gihungwe et Gihanga sont dans un mauvais état et abandonnés.

Concernant le *traitement curatif* qui implique l'achat des médicaments à administrer aux animaux reconnus malades après diagnostic, le centre de santé de Gihanga fonctionne avec des difficultés (problèmes d'approvisionnement en médicaments), celui de Gihungwe n'étant plus fonctionnel suite à la crise. Les produits vétérinaires ne sont pas disponibles, l'on ne compte aucune pharmacie dans la commune.

4. 4. PRODUITS ET SOUS PRODUITS D'ELEVAGE

Le produit le plus important de l'élevage dans la commune est la viande. Il arrive toutefois que les bovins et les caprins soient vendus sur pied. Les abattages sont importants au courant de la saison sèche surtout pour les caprins. L'abattage des caprins se fait tous les jours aux points de vente des produits BRARUDI et de la bière locale Urwarwa.

Les peaux, le lait et les œufs sont vendus comme sous-produits de l'élevage auprès des commerçants et consommateurs locaux et de Bujumbura.

4.5. INTERVENANTS

Les intervenants dans l'élevage sont :

- La DPAAE qui s'occupe de l'encadrement technique des groupements d'éleveurs dans différentes collines et du suivi de la chaîne de solidarité communautaire (remboursement) des animaux distribués par la FAO ;
- L'ACF qui distribue les caprins ;
- Le PRASAB : repeuplement du cheptel

4.6. PRINCIPALES CONTRAINTES ET ACTIONS A MENER

4.7.1. Contraintes

- insuffisance des agents d'encadrement (moyens humains) sur le système de vulgarisation et d'encadrement.
- manque de moyens de déplacement pour les techniciens de terrain
- insuffisance des intrants d'élevage du point de vue « alimentation et amélioration génétique » (croisement + I.A)
- Manque de matériel veto technique
- Insuffisance de moyens en matière de renforcement des capacités techniques et intellectuelles

4.7.2. Stratégies/actions à mener

- Renforcer la vulgarisation et l'encadrement sur le système d'élevage en stabulation permanente,
- Renforcer la mise en œuvre de la chaîne de solidarité communautaire
- Construction des étables pour les associations assistées par PRASAB
- Renforcer l'encadrement des associations en technique d'élevage par le biais de la subvention du PRASAB
- Aider les organisations des producteurs (dans l'élaboration des sous-projets d'agriculture intégrée à l'élevage).

CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE

5.1. PECHE

Cette activité n'est pas pratiquée dans la commune Musigati.

5.2. PISCICULTURE

Les populations de Musigati s'intéressent aux activités piscicoles. La pisciculture dans la commune était encadrée par le projet DAPA mais ce dernier a fermé ses portes.

En 2005, on compte dans la commune Musigati 31 étangs dans la vallée de Kivyuka appartenant aux individus, de superficie moyenne de 85 m². Au cours de cette même année, la production annuelle a été de 100 kg. Tous ces 31 étangs sont fonctionnels.

Les espèces de poissons élevés sont le Tilapia. L'approvisionnement en alevins se fait à Bujumbura et chez d'autres pisciculteurs. Avant la crise, le projet DAPA a diffusé cette espèce d'alevins sous forme de subventions pour les associations et payant pour les particuliers.

L'alimentation des alevins est constituée de :

- le son de riz (provient de la rizerie)
- le fourrage vert (comme les feuilles de bananiers)
- les restes de cuisine (les épluchures de manioc...)

La production est trop insuffisante d'où hausse du prix du poisson.

5.3. PRINCIPALES CONTRAINTES, POTENTIALITES ET PERSPECTIVES

5.3.1. Contraintes

- aménagement des étangs non-conformes aux normes techniques ;
- méconnaissance de la gestion et des pratiques piscicoles ;
- absence d'une structure d'encadrement technique ;
- manque de financement.

5.3.2. Potentialités

- Les aliments pour poisson sont disponibles,
- La demande croissante en poisson (habitude alimentaire de la population de la commune),
- Existence des marais et cours d'eau où l'eau est disponible

5.3.3. Stratégies/ Actions à mener

- Installer des centres de formation en matière de pisciculture pour les encadreurs et autres agents de vulgarisation ;
- Installer des centres de production d'alevins de bonne qualité ;
- Implanter d'autres étangs piscicoles dans la commune.

CHAPITRE VI : FORETS

6.1. GENERALITES

L'inventaire des boisements de la commune Musigati montre que toutes les forêts sont en voie de disparition ; la population compte toujours sur ces boisements pour le bois de chauffe. Chaque année, les feux de brousse font de ravages.

6.2. BOISEMENTS NATURELS ET ARTIFICIELS

6.2.1. Boisements naturels

Dans la Province Bubanza, la commune Musigati compte plus de grande superficie de forêts naturelles. Elle est en effet traversée par la Kibira sur une superficie de plus ou moins 8500 ha. La Kibira traverse les collines Bitare, Ruvyimvya, Masare ; Mpishi, Nyarusange, Kanazi, Kiziba, Busiga, Gatare, Rugeyo, Rusekabuye.

Les types d'essences prédominantes : Bambou, Hagenia, Entendrophragma, Markhamia, Amufe, Umwungo, Umukerekwa, Umwarangabo, Imikaragata, Imitwenzi, Imiseno, Imishwati, Imishisha, Umuhumbi, Umuhefu, Umutifu, Umunyereza et Imisarenda

Cette forêt a, d'une part, été détruite pendant la crise, d'autre part détruit par la population surtout les limites de cette forêt naturelle à Banda, Mpishi, Kanazi, Rugeyo et Ruhondo. Il serait très important et très indispensable que cette limite soit réinstallée pour éviter que la population continue à s'emparer de cette forêt pour leur culture.

6.2.2. Boisements artificiels

La situation des forêts artificielles est reprise dans le tableau suivant.

Tableau 6.1. Forêts artificiels dans la commune Musigati

Zones	Localisation du boisement (collines)	Types d'essence	Superficie en ha	Propriétaire du boisement (ha)				
				Etat	Communal	privés	Collectivité	Communautaire
1. Musigati	- Bukinga	Eucalyptus	16	16	-	-	-	-
	- Bambo	Eucalyptus	1,5	-	1,5	-	-	-
	- Kigandu	Eucalyptus	3	-	3	-	-	-
	- Busesamvi	Eucalyptus	8	-	8	-	-	-
	- Rukarangwa	Eucalyptus	4	-	4	-	-	-
2. Kivyuka	- Busiga(Kikinga)	Eucalyptus	0,50	-	0,5	-	-	-
	- Ngonyi	Eucalyptus	2	-	2	-	-	-
	- Kigomera	Eucalyptus	3	-	3	-	-	-
	- Munanira	Eucalyptus	1	-	1	-	-	-
3. Muyebe	- Bitare	Eucalyptus	1,5	-	1,5	-	-	-
	- Nyabumba	Eucalyptus	1,5	-	1,5	-	-	-
	- Ruhubiro	Eucalyptus	1,3	-	1,3	-	-	-
4. Ntamba	- Buhoro	Eucalyptus	3	-	3	-	-	-
	- Muvumu	Eucalyptus	2	-	2	-	-	-
	- Bumba	Eucalyptus	1	-	1	-	-	-
	- Rwankima	Eucalyptus	3	-	3	-	-	-
	- Buvumu	Eucalyptus	1	-	1	-	-	-
	- Gitwe	Eucalyptus	2	-	2	-	-	-
	- Rushiha	Eucalyptus	1	-	1	-	-	-
Total			56,3	16	40,3	-	-	-

Source : Inspection Provinciale des forêts – Mars 2006

Comme le montre le tableau ci-dessus, la commune compte 56,3 hectares de forêts artificielles dont 16 ha appartenant à l'état et 40,3 ha appartenant à la commune.

Il existe également quelques micros boisements pour les particuliers (population) et les communautés religieuses. Ces micro boisements sont éparpillés dans toute la commune de Musigati mais leurs superficies restent inconnues.

6.3. TRANSFORMATION DES PRODUITS FORESTIERS

Tableau 6.2 : Transformation des produits forestiers

Communes	Unités de transformation	Localisation (Collines)	Nombre
1. Musigati	Scieries artisanales	Presque dans toute la	-
		Commune Musigati	
	Menuiseries	Nyarusange	2
		Kayange	1
		Musigati	4
		Mpishi	1
		Kiziba	1
		Bukinga	2
		Kanazi	3
	Fabrication de charbon	Presque dans toute la commune	-

Source : Inspection Provinciale des forêts – Mars 2006

La production est vendue dans la province Bubanza ou à Bujumbura.

Ce sont surtout les planches qui sont vendues à Bujumbura. Le charbon est acheté soit par la population de la province ou la population venue de Bujumbura. Les produits de la menuiserie sont achetés par la population de toute la province.

Le domaine de la transformation des produits forestiers est moins développé. La transformation se fait d'une façon traditionnelle par faute de connaissances appropriées et de financement (matériel moderne).

Pour ce qui concerne la protection de l'environnement, la population de la commune Musigati est moins sensibilisée aux questions de l'environnement. On le voit par les destructions qui continuent d'être effectuées (les feux de brousse, l'abattage systématique des arbres, destruction des boisements pour l'installation des cultures vivrières, des briqueteries et des tuileries,...).

6.4. PRODUCTION DE PLANTS FORESTIERS

De 2003 à 2005, l'on a produit dans la commune Musigati respectivement 129210, 40200 et 317480 plants, soit une moyenne de 162296 plants par an.

Les plants forestiers sont distribués sous forme de subventions. Le prix officiel existe mais il est fixé par le département des forêts.

Les activités qui sont souvent financées sont :

- Achat des semences
- Achat des intrants (sachets, engrais minéral, ...)
- Achats du matériel de production des plants forestiers
- Production des plants forestiers.

6.5. L'AGROFORESTERIE

L'agroforesterie est pratiquée dans la commune. Cette agroforesterie est pratiquée pour avoir surtout des tuteurs ; pour l'artisanat (planches) et elle est aussi pratiquée pour avoir du bois de chauffage et du charbon.

Cette technique est faite d'une façon désordonnée et la population la pratique sans savoir l'objectif le plus primordial, qui est celle de la fixation de l'Azote atmosphérique. Il faut que l'état cherche une stratégie qui peut pousser toute la population à faire cette technique plus enrichissante parce que pour le moment elle est pratiquée par une minorité de la population.

Le système agroforestier pratiqué est l'agrosylviculture. Son objectif est de procurer à la population du bois de chauffage, du bois de sciage (planches) et du bois pour le tuteurage (tuteur).

6.6. CONTRAINTES, POTENTIALITES ET PERSPECTIVES

6.7.1. Contraintes

- manque de sensibilisation
- le code de l'environnement n'est pas connu par la population
- les délinquants ne sont pas punis conformément à la loi
- pas d'organisation ou institution qui s'intéresse à l'environnement
- suite au manque de terre pour les cultures, la population commence à détruire les boisements pour l'agriculture
- population n'est pas sensibilisée en matière de lutte antiérosive

6.7.2. Les potentialités

- existence de deux forêts naturelles à savoir : la forêt de la Kibira et Rukoko
- existence des boisements communaux et domaniaux
- existence de collines qui sont vides susceptibles d'être reboisées
- population très active (M.O.).

6.7.3. Les perspectives

- protéger les forêts naturelles existantes
- restituer tous les vieux ou anciens boisements détruits par la population pour l'agriculture
- faire ou multiplier des réunions de sensibilisations de la population
- création des associations de protection de l'environnement
- chercher des organisations qui peuvent aider la province dans la production des plants forestiers
- chercher des financements pour la lutte contre l'érosion.

CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET ARTISANAT

7.1. INDUSTRIE

La commune compte 3 industries agro-alimentaires qui ne sont que des usines de transformation du café. A part ces usines de dépulpage (ravage café) situées à Musigati, Kivyuka et à Muyebe, il n'y a pas d'autres établissements industriels implantés dans la commune.

En 2005, la production des 3 usines se présente de la manière suivante :

- usine de Musigati avec une production de 140 750 kg ;
- usine de Kivyuka avec une production de 318 329 kg ;
- usine de Muyebe avec une production de 135 000 kg.

7.1.1. Contraintes, potentialités et perspectives

a) Contraintes

- Manque de financement pour créer des industries ;
- Manque d'initiatives ;
- Absence de courant électrique

b) Potentialités

Il existe du café et des légumes dans cette région. Ces produits pourraient être traités industriellement sur place.

c) Perspectives

- Création d'une usine de café à Ntamba ;
- Création des usines de transformation des légumes et fruits à Musigati ;
- Extension du café dans toutes les zones de la commune.
- Installer une plantation et une usine de thé à la rizière de la Kibira.

7.2. ARTISANAT

Les scieries artisanales (157) sont éparpillées dans presque toutes les collines de la commune Musigati. Cette dernière dispose de 14 menuiseries dont 4 à Musigati, 3 à Kanazi, 2 à Nyarusange, 2 à Bukinga, 1 à Kayange, 1 à Mpishi et 1 à Kiziba.

Il existe aussi beaucoup d'unités de fabrication du charbon de bois éparpillées sur toutes les collines de Musigati. La commune dispose de 150 briqueteries et 3 fours tunnels et 3 ateliers de couture.

7.3. CONTRAINTES, POTENTIALITES ET PERSPECTIVES

a) Contraintes

- Faible connaissances en artisanat
- Manque du matériel artisanal
- Insuffisance de groupements d'artisans
- Manque de marché d'écoulement
- Manque de moyens financiers

b) Potentialités

- Existence de plusieurs gisements d'argile

c) Perspectives

- Il faut multiplier les écoles des métiers
- Encourager les artisans à se grouper en associations
- Trouver des bailleurs pour ce secteur

CHAPITRE VIII : GEOLOGIE, MINES ET MINERAIS

8.1. MINES

Les résultats issus des travaux de cartographie effectués par MRAC dans la province de Bubanza montrent que le sous-sol de la commune Musigati renferme beaucoup de minerais.

Les indices de minéralisation identifiés sont l'U, le Sn et le Nb-Ta

Tableau 8.1. Résultat des travaux cartographiques effectués par le MRAC dans la Province

Année	Exécution	Contenu des cartes		
		Formations	Minéralisations	Lieu
1981	MRAC- DGGM	Dépôts fluviolacustres Travertins Granites et pegmatite	SiO ₂ , Calcaire, U, Sn, Au, Nb- Ta	Gihanga, Musigati

Source : Direction de la Géologie

La province Bubanza a été couverte par la prospection géochimique de deux types :

- La géochimie régionale avec la prise d'un échantillon d'alluvions ou de sols au km²
- La géochimie semi-détaillée et détaillée ciblant les zones anormales suivant un échantillonnage variable d'une zone à l'autre. Ce travail a été exécuté par le gouvernement du Burundi en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD de 1977 à 1981).

Ses résultats montrent les indices de minéralisation en certains éléments chimiques. Leurs pourcentages par rapport au seuil normal et leur distribution spatiale justifient et orientent les recherches futures.

Tableau 8.2 Résultats des travaux de prospection géochimique effectués par le PNUD et la République du Burundi dans la province de Bubanza

Commune	Colline	Anomalies Retenues après la géochimie régionale	Anomalies contrôlées	Anomalies confirmées
Musigati	Nyaruzuru	U, Th	U, Th	Uranium

Source: Direction de la Géologie

Les travaux de recherche minière dans la commune ont abouti à la découverte d'indice d'Uranium et de thorium. Les gisements sont localisés sur les collines Inaruzuru et Kaniniri

8.2. DISPONIBILITE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Pour ce qui est des sites d'exploitation des matériaux locaux de construction, il existe dans la commune Musigati :

- * 11 gisements d'argile,
- * 6 gisements de gravier sur Nyamugerera (5) et à Kivyuka (1),
- * 8 gisements de moellon,
- * 4 gisements de sable sur la rivière Nyamugerera

8.3. CONTRAINTES ET PERSPECTIVES

a) Contraintes

- Des gisements découverts à Musigati ne sont pas évalués comme l'Uranium et le thorium de Naruzuru et de Kaniniri par manque de moyens financiers
- Des minéralisations connues n'ont pas été vérifiées.
- L'exiguïté du marché intérieur
- Le Burundi n'a pas de tradition minière ainsi très peu de nationaux investissent dans le domaine minier.

b) Perspectives d'avenir

- La révision du code Minier et Pétrolier du Burundi
- Réaliser des travaux de recherche sur les indices d'Uranium et de Thorium pour déterminer si ces gisements sont économiquement rentables
- Réaliser des travaux de recherche sur d'autres indices de Sn, Au, Nb-Ta découverts lors des travaux de cartographie qui pourraient aboutir probablement à la découverte des gisements d'or, de cassitérites et ou de colombo tantalite.

CHAPITRE IX : ENERGIE

L'absence d'énergie électrique dans la commune de Musigati fait que le bois de chauffe et le charbon constituent les seules sources d'énergie disponibles pour la population.

Aucun endroit n'est électrifié dans la commune.

9.1. LE BOIS DE CHAUFFE ET LE CHARBON (COMBUSTIBLES LIGNEUX)

L'absence d'énergie hydroélectrique dans la commune combinée au faible pouvoir d'achat de la population fait que le bois et le charbon de bois deviennent les seules sources d'énergie accessibles.

Et aussi longtemps que le pouvoir d'achat de ces populations sera faible, le bois de chauffe et le charbon demeureront encore longtemps leur principale source d'énergie avec comme conséquences la menace de disparition des boisements, les érosions, les perturbations climatiques...

9.2. PRODUITS PETROLIERS

Il n'y a aucune station de produits pétroliers dans la commune.

9.3. CONTRAINTE, POTENTIALITES ET PERSPECTIVES

a) Contraintes

- L'handicap au développement de la Commune dans tous les secteurs a été toujours la crise ; ce qui a fait que les milieux ruraux soient inaccessibles pour permettre aux intervenants, bailleurs de fonds et ONGs d'assister la population dans le secteur de l'énergie.
- Les ressources financières limitées de la DGHER et de la REGIDESO n'ont pas permis la mise en exécution des projets dans ce domaine.

b) Potentialités

- Existence d'une étude d'exécution pour l'électrification de la ligne Musigati-Ciya-Kivyuka
- Présence de rivières pouvant servir de barrage hydroélectrique ;

c) Perspectives

- Raccorder aux courant électrique les centres de Musigati, Kivyuka et Ntamba
- Exploitation de l'énergie solaire, du biogaz et des groupes électrogènes ;

CHAPITRE X : COMMERCE ET SERVICES

10.1. COMMERCE

10.1.1 Situation actuelle du secteur

Les échanges commerciaux concernent particulièrement les produits agro-pastoraux écoulés par les agriculteurs et éleveurs qui, en contre partie, s'approvisionnent en biens manufacturés provenant de Bujumbura et du chef lieu de la Province: savon, sel, étoffes, ustensiles de cuisine, sucre, ...

Ces échanges s'effectuent sur des espaces aménagés communément appelés « marchés » à des jours bien déterminés de la semaine.

Les agriculteurs y écoulent du manioc, de la patate douce, du haricot, de la banane, des fruits (avocats, orange, ananas, banane fruit), des légumes (lenga lenga, choux, ...) ; les éleveurs du bétail particulièrement le petit ruminant et de la volaille sur pied.

Ils s'approvisionnent en produits manufacturiers sur les mêmes marchés et dans les cabarets et boutiques de la commune.

Souvent, à chacun de ces marchés, on abat un bovin, 5 à 6 chèvres et 5 à 6 porcs par jour du marché. Toutefois, des chèvres et des porcs sont abattus quotidiennement tous les jours sur tous les points de vente de la bière locale ou Brarudi. Le nombre d'animaux abattus est très important pendant la saison sèche.

Il n'existe pas dans la commune de stations de vente des produits pétroliers.

Pour ce qui est des coopératives de commerce et autres initiatives communautaires faisant de commerce, il existe une association dénommée Shirukubute qui fait de la menuiserie. Celle dénommée ADESAP fait le commerce et a démarrée avec un montant de 200.000 FBU de capital social.

Les commerçants qui achètent les produits agricoles et d'élevage proviennent de Bujumbura et du Chef lieu de la Commune et de la province. Ils achètent directement auprès des producteurs ou, souvent, ce sont des individus déguisés en commerçants qui achètent au préalable les produits, les stockent pendant un laps de temps avant de les revendre soit à Bujumbura soit les jours où il n'y a pas de marché.

Les quantités des produits offerts sur les marchés de la commune demeurent très importants mais ne parviennent pas à satisfaire la demande en raison du nombre important d'acheteurs venants de Bujumbura. C'est pour cette raison que les prix des denrées agricoles restent relativement élevés sur toute l'année.

10.1.2. Les infrastructures de commerce et leur emplacement

La Commune Musigati compte un seul marché construit de façon moderne au chef lieu de la commune, se tenant les mercredi et les dimanches et 4 autres marchés secondaires à Kivyuka (les mardis et les vendredi), Ntamba (les merdredi), Bumba (les dimanches) et Muyebe.

La commune a perçu, en 2005, 4 023 600 Fbu à Kivyuka, 6 510 000 Fbu à Musigati, 1 532 400 Fbu à Muyebe et 2 091 000 Fbu à Ntamba de recettes communales.

Dans tous ces marchés on y rencontre uniquement des commerçants nationaux ; 406 dont 208 femmes à Kivyuka, 509 dont 378 femmes à Musigati, 185 dont 132 femmes à Muyebe et 233 dont 165 femmes à Ntamba.

La Commune dispose aussi de 153 boutiques, 33 cabarets de la bière primus et 158 bistrots de la bière locale répartie comme suit :

- Zone Kivyuka : 35 boutiques, 5 cabarets de bière primus et 31 cabarets de bières locale
- Zone Musigati : 72 boutiques, 22 cabarets de bière primus et 76 cabarets de bière locale,
- Zone Muyebe : 33 boutiques et 23 cabarets de bière locale,
- Zone Ntamba : 13 boutiques, 3 cabarets de bière primus et 28 cabarets de bière locale.

Toutes ces unités sont gérées par des propriétaires individuels composés de 422 nationaux dont 34 femmes et 2 étrangers toutes femmes.

10.1.3. Principales recettes et dépenses de la commune

Tableau 10.2. Les 10 premières rubriques de recettes en 2005

N°	Rubriques	Recettes		Taux de réalisation (%)
		Prévisions	Réalisation	
1	Taxe sur chargement produits vivriers	3 500 000	5 311 700	151,7
2	Taxe sur vente produits vivriers	3 500 000	3 000 000	85,7
3	Taxe bière locale	3 500 000	2 772 150	79,2
4	Taxe abattage petit bétail	3 500 000	2 557 600	73
5	Taxe sur bois	1 600 000	1 587 950	99,2
6	Inscription actes de mariages	1 800 000	1 379 000	76,6
7	Vente cartes nationales d'identité	600 000	1 262 500	210,4
8	Amendes administratives	800 000	1 041 850	130,2
9	Taxe sur vente huile de palme	800 000	934 550	116,8
10	Taxe sur abattage gros bétail	600 000	832 800	138,8

Source : Comptable communal

La perception des recettes dans la Commune est supérieure aux prévisions pour 5 rubriques et elle est inférieure aux prévisions pour 5 autres.

Tableau 10.3 : Les 10 premières rubriques des dépenses en 2005

N°	Rubriques	Dépenses		Taux de réalisation (%)
		Prévisions	Réalisation	
1	Salaire du personnel communal	7 079 424	6 869 552	97
2	Indemnités chefs de zones et de collines	2 124 000	1 859 000	87,5
3	Entretien bâtiments communaux	1 500 000	1 842 250	122,8
4	Achat carburant	1 200 000	1 295 700	107,9
5	Dépenses imprévues	150 000	1 062 700	708,4
6	Achats des valeurs	1 336 000	1 141 900	85,4
7	Frais de rafraîchissement	800 000	763 120	95,4
8	Achat CNI	240 000	540 000	225
9	Frais renseignement et missions	600 000	703 830	117,3
10	Sport et activités	600 000	535 550	89,2

Source : Comptable communal

La réalisation des dépenses reste inférieure aux prévisions pour 5 rubriques et elle est supérieure aux prévisions pour 5 rubriques également.

10.2. TRANSPORT ET COMMUNICATION

10.2.1. Transport

Dans la commune Musigati, on distingue 2 types de transport : *transport routier* et *portage*.

Le transport routier est le plus pratiqué, il est assuré par les commerçants qui transportent des marchandises et les personnes de Musigati vers Bubanza et Bujumbura et vice-versa.

Le mauvais état des routes fait qu'il n'y a pas de transport approprié.

Le Gouvernement se charge des travaux de réfection des routes nationales tandis que les collectivités locales s'occupent de la réfection des routes provinciales et des pistes rurales. Il n'y a cependant pas de structure de gestion et d'entretien des routes et pistes dans la commune.

La commune est traversée par la RN9 (plus ou moins 33 Km), non bitumée et en mauvais état ; 2 routes provinciales d'une longueur de 27 km en terre latéritique et compactée et en mauvais état et 9 pistes rurales couvrent de plus ou moins 84 km.

Elle compte également 5 ponts dont 4 en béton et en bon état et 1 en bois et en mauvais état ; 8 ponceaux dont 3 en métal et 5 en bois.

On y rencontre 3 voitures et jeeps toutes appartenant aux privés, 4 camions et camionnettes privées, 6 minibus privés, 10 motocyclettes privées et 334 vélos.

Carte 2 : Réseau routier de la commune



Contraintes

- Insuffisance de moyens de transport (camion, camionnette, minibus, bus, ...)
- mauvais état des routes et pistes ;
- manque de carburant : pas de station de vente de produits pétroliers dans la commune;

10.2.2. Communication

Il n'y a dans la commune ni ordinateur, ni fax, ni Internet, ni courrier postal. Certains coins de la commune sont toutefois couverts par le réseau téléphonique mobile de l'ONATEL et de TELECEL. Le nombre d'abonnés à ce réseau n'est pas connu.

Toutes les radios émettant sur le territoire national sont écoutées à Musigati.

10.3. TOURISME ET HOTELLERIE

A part la forêt de la Kibira, la commune de Musigati ne dispose d'aucun autre site touristique. Elle n' a pas non plus d'hôtel.

10.4. INSTITUTIONS FINANCIERES

Il n'existe pas d'institutions financières dans la commune Musigati

CHAPITRE XI : ACTION SOCIALE

Dans la commune de Musigati les besoins de protection sociale et de promotion de la femme sont énormes. Bien que faisant l'objet de la mission dévolue au Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, leur résolution requiert une action concertée de plusieurs intervenants. On peut noter les Ministères de l'Education Nationale, de la Justice, de la Jeunesse et Sport, de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, ...

11.1. ACTION SOCIALE

Par action sociale, on sous-entend l'ensemble de mesures et d'actions visant à protéger et à promouvoir les catégories sociales les plus vulnérables dans le but d'assurer le développement harmonieux de toutes les couches de la société.

Les actions à mener dans notre commune se focalisent sur les 3 domaines suivants :

- assistance sociale ;
- réhabilitation sociale et réinsertion socioprofessionnelle ;
- réinstallation des déplacés et rapatriés.

11.1.1. L'assistance sociale

Dans la commune de Musigati, l'assistance sociale devrait consister à soulager les souffrances des groupes concernés. Dans cette commune où autrefois assistance mutuelle et entraide étaient monnaie courante, on se heurte pour le moment à des problèmes où chacun doit se débrouiller.

Les conséquences de la guerre et la famine qui secoue la commune depuis un certain temps n'ont fait qu'empirer la situation.

Certaines ONGs comme le PAM, Action contre la faim, BDD, PRASAB essayent de remédier à la situation mais le chemin est encore long.

11.1.2. La réhabilitation sociale

Elle concerne surtout les handicapés physiques et mentaux (suite à la guerre), les déplacés et rapatriés. La réhabilitation sociale est une œuvre qui viendrait aider beaucoup en ce moment où la paix commence à revenir.

11.1.3. La réinsertion sociale

Elle consiste à réinsérer les personnes cibles dans les milieux sociaux.

Les activités dans ce domaine sont :

- le placement des enfants dans des familles tutrices ;
- la réinsertion scolaire des enfants déscolarisés ;

Certaines organisations telles le CNLS, UNICEF ont beaucoup aidé dans cette tâche.

Le problème qui persiste est celui des enfants de la rue qui jusqu'à présent n'ont pas de soutien.

Quels sont groupes cibles et actions à mener en leur faveur ?

Dans la commune de Musigati, les groupes cibles sont ;

- les enfants en difficultés (orphelins, enfants travailleurs, enfants de la rue, enfants soldats démobilisés, enfants violés, enfants chefs de ménages) ;
- les personnes handicapées, les indigents, les personnes âgées et les sinistrés.

a) Situation de l'Enfant

La situation de l'enfant dans la commune est déplorable. On compte 10714 enfants sinistrés dont 1313 enfants sinistrés de guerre, 12 enfants de la rue, 43 enfants dans la rue, 2548 orphelins dont 1070 de guerre, 26 du SIDA et 1452 naturel. La commune compte 970 enfants chefs de ménage et 8 enfants soldats.

Signalons que les textes protégeant les enfants ne sont pas connus au niveau de l'autorité locale.

b) Situation des victimes des violences dans la commune de Musigati

Cette situation n'est pas alarmante dans la commune de Musigati car les rares cas qui se sont présentés étaient pour la plupart commis par des militaires indisciplinés et qui pour le moment ne sont plus sur le territoire communal. Au cours de l'année 2005, 3 cas de viols de filles sont

connus dont un à Kayange et 2 à Muyebe et 2 cas de viol de fillettes . Les victimes sont déclarées tardivement et timidement aux autorités, ce qui complique la prise en charge.

c) Situation des veufs, mères célibataires et indigents

Sur 14.870 ménages recensés dans la commune, 675 ménages sont entretenus par des veufs et veuves, soit 4,5 %. Parmi ces veufs ou veuves il y en a qui sont sinistrés par la guerre et d'autres qui se prennent en charge au même niveau que d'autres ménages aux conjoints tous vivants. Tous ces veuves et veufs ont besoin d'être appuyés.

d) Situation des handicapés

Le total des handicapés physiques dans la Commune Musigati s'élève à 741 dont 486 (248 hommes, 168 femmes, 49 garçons et 21 filles) à cause de la guerre, 5 à cause des violences familiales (3 femmes et 2 garçons), 195 handicapés de naissance (71 hommes, 43 femmes, 45 garçons et 36 filles) et 55 par suite d'accident (26 hommes, 7 femmes, 8 garçons et 14 filles) sur une population globale estimée à 65.523 ; soit 1,13 %.Ce sont des personnes qui ont besoin d'assistances multiformes.

Seule l' ONG ACF intervient dans la soutien matériel à une association des handicapés de Musigati (Télé. Vidéo) et de Kivyuka (entretien d'un restaurant)

11.1. 4. Contraintes, potentialités et perspectives

a) Contraintes

- Concernant la situation de l'enfant, le milieu dans lequel il grandit est miné par les séquelles de la guerre qui ont gravement paralysé le niveau de vie du paysan.
- L'enfant en général n'est pas suffisamment assisté de mêmes que les handicapés.

Quant aux mères célibataires, il manque une loi qui les protège contre les hommes qui les engrossent et se dérobent délibérément devant leurs responsabilités de paternité.

b) Potentialités/atouts

- Existence des associations des femmes qui s'emploient pour prendre en charge les enfants, à priori les orphelins.
- Des orphelins qui se sacrifient pour assurer la survie de leurs frères
- Les familles qui, quoi que rares, acceptent de s'occuper des orphelins.

c) Stratégies/actions à mener

- Le gouvernement doit prendre en main toutes les questions liées à la situation décriée de l'enfant.
- Assurer la reconstruction globale de l'habitat pour que tout enfant grandisse dans un climat ambiant, favorisant son épanouissement dans tous les domaines.
- Multiplication des écoles primaires, techniques et secondaires
- Mettre sur pied un système de soutien matériel et financier des associations à vocation éducative des orphelins et des enfants sinistrés
- Renforcer et appliquer la loi réprimant les coupables de viol

11.2. REINSERTION, REINTREGRATION ET REHABILITATION

Jusqu'à la fin de l'année 2005, la commune recense 49 ménages des rapatriés regroupant 265 personnes réparties dans les 4 zones. Pour la seule année 2005, la commune a enregistré 11 ménages rapatriés abritant 54 personnes.

La commune a également enregistré au cours de l'année des dispersés temporaires suite à la insécurité.

Les rapatriés sont tous réinstallés sur leurs collines d'origine respectives, quelques uns sont présentement confrontés au problème de terre, car ils ont trouvé leur propriété accaparée par des parentés qui ne sont pas prêts à les restituer.

11.2.1. Les intervenants

- PTPCE : Travaux de développement et création d'emploi.
- UNICEF : Distribution du matériel scolaire
- PRASAB : Distribution des kits de réinsertion agricole
- HCR/CNRS : Transfert des rapatriés
- GTZ : Distribution du Paquet-retour aux rapatriés
- ACF : Distribution de semences
- PAM : Distribution des rations de protection des semences
- CRS: Distribution des semences

11.2.2. Contraintes, potentialités et Perspectives

a) Contraintes

- Arrivé dans la commune, le rapatrié ne jouit plus d'aucun suivi du Ministère de la solidarité nationale ou du HCR. Il est délaissé alors que la commune ne dispose pas de moyens pour lui venir en aide.
- Le paquet retour lui accordé est insuffisant
- Le rapatrié est confronté au problème de logement,
- Manque de semences et autres intrants agricoles pour la première production.

b) Potentialités

- La plupart des rapatriés trouvent leurs propriétés encore disponibles
- Le CCARS est disponible dans la commune pour inventorier sur place les besoins des rapatriés
- Les parentés des rapatriés sont quelques fois coopératives pour aider dans la réinstallation des rapatriés.

c) Perspectives

- Décentralisation et/ou déconcentration du service d'accueil au niveau de la province et lui doter des moyens matériel et financier pour subvenir directement aux besoins urgents des rapatriés
- Doter d'un abri chaque rapatrié

- Doter les CCARS des moyens de travail pour leur permettre d'assurer le suivi permanent des rapatriés et de donner dans les délais rapport aux services habilités.

11.3. HABITAT

11.3.1. Généralités

Avant la crise, l'habitat s'améliorait progressivement en commune de Musigati grâce à la politique de la 2^{ème} République qui avait encouragé les gens à se regrouper en villages. Il y avait aussi des maisons en pisés qui tendaient à disparaître.

La crise d'octobre 1993 a détruit presque 85% de l'habitat à Musigati. Aujourd'hui, la reconstruction se fait par des tiers uniquement. Mais depuis 1999 jusqu'en 2003 elle se faisait avec l'assistance du Ministère des 3R et, depuis 2005, le projet HR &MLC de la Coopération Technique Belge intervient dans la réhabilitation des fours et le reboisement.

11.3.2. Situation actuelle

11.3.2.1. Le type d'habitat rencontré dans la commune

- Habitat regroupé :

Ce type d'habitat se trouve au chef lieu de la commune et autour des marchés de Musigati, Ntamba, Kivyuka et Muyebe. L'habitat regroupé est rare et est estimé à 10%.

- Habitat dispersé :

L'habitat dispersé est le plus rencontré sur toute la circonscription administrative. L'habitat dispersé est estimé à 90%.

11.3.2.2. Qualité de l'habita rural

L'habitat rural est dispersé sur les collines et n'est pas amélioré. Les murs sont généralement en briques adobes ou en bois, la toiture en paille ou en tuile avec pavement en terre battue. Les maisons ont 4 faces. Elles n'ont ni eau, ni électricité ni toilette intérieure.

11.3.2.3. Qualité de l'habitat urbain

Il se rencontre au chef lieu de la commune uniquement et aux alentours des marchés de Kivyuka, Ntamba et Muyebe. A la différence de l'habitat rural, l'habitat urbain se distingue par l'implantation groupés des infrastructures socio-collectives, la construction des maisons en matériaux semi-durables (briques cuites) ou importés (ciment, fer à béton et tôle galvanisé/ondulé).

Toutefois, l'on rencontre également des quartiers mixtes avec des maisons construites en matériaux non durables par les catégories pauvres de la population et d'autres construites en matériaux durables.

11.3.2.4. Disponibilité des matériaux locaux de construction

Le bois de construction est très rare dans la commune de Musigati. Cependant, on trouve 1 four-tunnel mixte (tuiles et briques) à Nyamugerera fonctionnel et 2 autres non fonctionnels (Kivyuka et Ruzibira) et 10 unités de production de briques, tous fonctionnels. On trouve également dans la commune 1 gisement de sable à Nyamugerera, 2 gisements de gravier à Nyamugerera et à Kivyuka, 1 gisement de carrière à Gashinge, 10 briqueteries dont 5 à Nyamugerera, 2 à Kivyuka, 2 à Ntamba et 1 à Muyebe et 3 fours tunnels dont 1 fonctionnel (Nyamugerera).

11.3.2.5. Matériaux importés

Les matériaux importés comme le ciment, les tôles ne sont pas facilement accessibles car ils coûtent chers et les habitants de Musigati sont très pauvres.

11.3.2.6. L'incidence de la crise sur l'habitat

Pendant la crise, plus de douze mille maisons ont été détruites. Aujourd'hui, seulement quatre cent quarante cinq ont été reconstruites avec l'appui du Ministère des 3R (445). Il y a des particuliers qui se sont reconstruits leur habitat sans un appui quelconque mais leur effectif reste faible.

11.3.2.7. Principales contraintes, potentialités et action à mener

a) Contraintes

- Manque de crédits en faveur des producteurs des matériaux locaux de construction ;
- Pauvreté de la population,
- Absence d'un circuit organisé de commercialisation des produits à base de terre cuite ;
- Non respect des normes pour les produits fabriqués,
- Mauvais état des pistes.

b) Potentialités/Atouts

Existence de beaucoup de sites d'extraction des matériaux locaux de reconstruction

c) Stratégies/Actions à mener

- Mettre en place une politique nationale pour la promotion des matériaux locaux de construction.
- Mettre en place une politique nationale claire en matière de reconstruction de l'habitat

CHAPITRE XII : SANTE

Selon la DPS Bubanza, la commune Musigati comme toutes les communes du pays connaît les mêmes problématiques en matière sanitaire : insuffisance d'infrastructures sanitaires, de capacité d'accueil ainsi que celle de ressources humaines, ...

12.1. DONNEES EPIDEMIOLOGIQUE

L'impact du climat sur la santé humaine est très important, surtout en saisons des pluies, périodes de durs travaux champêtres où l'on assiste à l'éclosion de nombreuses maladies parasitaires. Il reste évident que les maladies les plus fréquentes sont aussi dues aux mauvaises conditions d'hygiène, d'approvisionnement en eau et par manque d'éducation sanitaire.

Les maladies les plus fréquentes dans la commune sont le paludisme, les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires aiguës, les verminoses, les maladies carencielles comme la malnutrition.

Les cas de paludisme et de malnutrition modérée ont nettement augmenté dans le dernier trimestre de l'année suite à l'insécurité (la population des collines frontalières de la Kibira passait des nuits dans les marais et n'avait pas assez à manger).

12.2. MEDECINE PREVENTIVE (Données sur la vaccination)

Tableau 12.2. Données sur la vaccination de la commune (année 2005)

Centres de santé	VAT 2 à 5	BCG	Polio3	DTC Hib3	VAR
Musigati	1.533	1.479	1.324	1.324	1.188
Kivyuka	880	702	794	794	809
Ntamba	216	623	388	388	431
Muyebe	332	442	385	385	508

Source : BPS/ Bubanza

Signalons que dans le dernier trimestre de l'année il y a eu une campagne de vaccination de rattrapage.

12.3. PREVENTION CONTRE LE VIH/SIDA (ANNEE 2005)

La commune Musigati a un seul centre de dépistage volontaire (au centre de santé Musigati) :

- Tests réalisés : 477
- Tests douteux : 16
- Tests positifs : 5, soit un taux de prévalence de 1,05%

En commune Musigati, quelques PVVS (une dizaine) sont membres du RBP⁺ (Réseau Burundais des Personnes vivant avec le VIH/SIDA)

Ces derniers bénéficient quelque fois d'une aide alimentaire donnée par le PAM.

Concernant la prise en charge médicale le CDV Musigati n'a ni ARV ni de médicaments contre les infections opportunistes. La commune n'a pas d'associations de lutte contre le SIDA.

12.4. LA MEDECINE TRADITIONNELLE

Les intervenants en médecine traditionnelle dans la commune sont les tradithérapeutes et les accoucheuses traditionnelles. Les tradithérapeutes ne sont pas tous connus et il n'y a pas d'organe d'encadrement pour eux. Par contre les accoucheuses traditionnelles(AT) constituent un réseau communautaire en matière de santé. Mais, quelques fois, des lacunes sont observées car elles se permettent de diriger des accouchements à domicile alors que leur compétence est limitée.

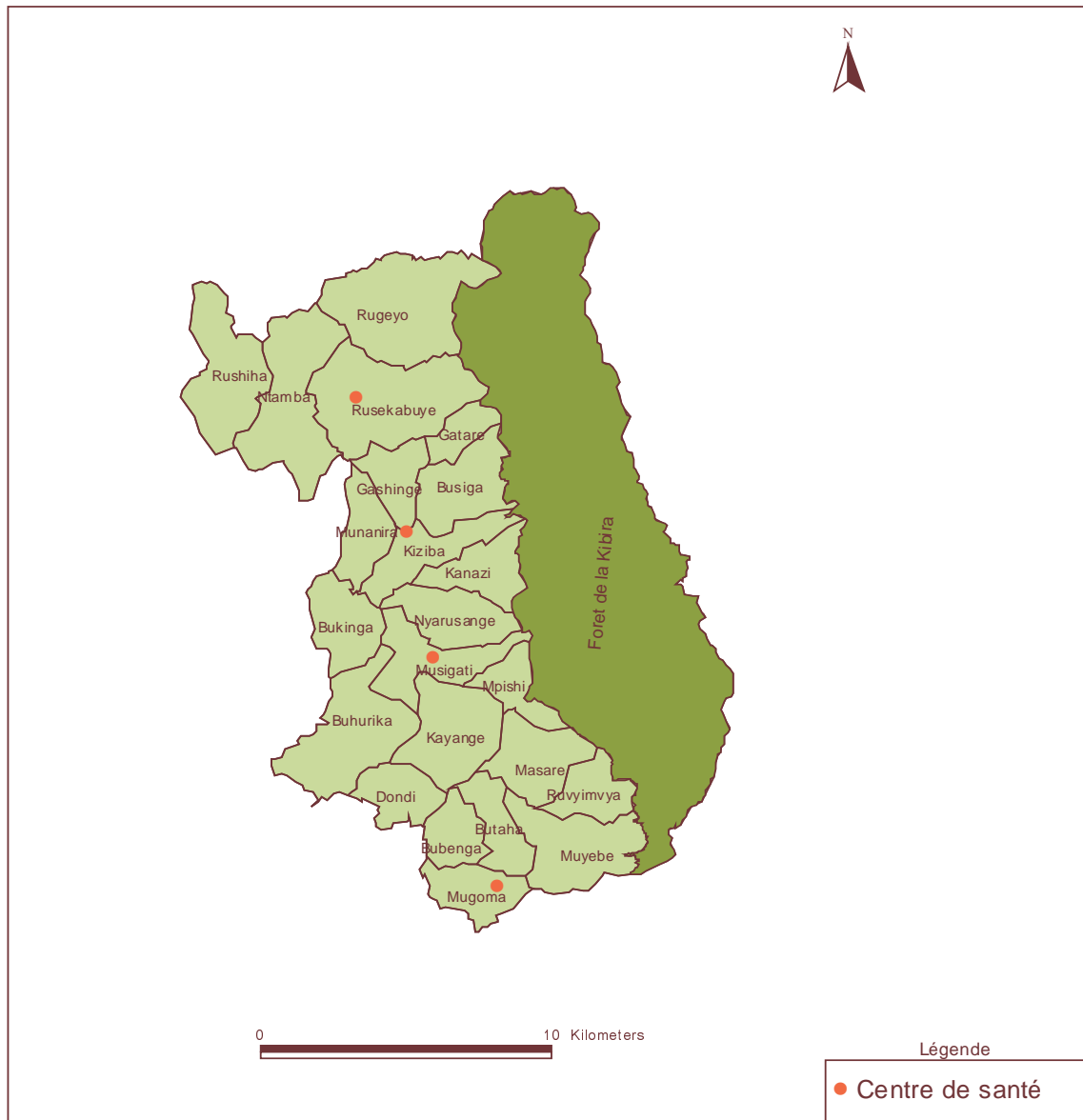
Nombre A.T. formées : 44 ; A.T. non formées : 3 ; Tradithérapeute : 1

12.5. SITUATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES

12.5.1. Répartition des établissements sanitaires

En 2005, la commune Musigati compte 4 centres de santé soit un centre de santé par zone administrative et trois pharmacies privées (une à Musigati centre, une à Kivyuka et une autre à Ntamba).

Carte 3 : Infrastructures sanitaires de la commune Musigati



12.5.2. Capacités d'accueil et fréquentation des établissements sanitaires

- Le centre de santé de Musigati fait en moyenne 1.800 consultations par mois, compte 6 lits pour hébergement, 4 lits pour la maternité et fait 15 hospitalisations par mois en moyenne.
- Celui de Kivyuka fait environ 800 consultations et 30 hospitalisations en moyenne par mois et compte 8 lits.
- Le CDS Ntamba réalise en moyenne 754 consultations et 15 hospitalisations par mois et compte 6 lits.
- Le CDS Muyebe quant à lui opère 525 consultations et 10 hospitalisations par mois et compte 10 lits.

Les matelas de tous les CDS, sauf Muyebe, sont trop vieux.

12.6. RESSOURCES HUMAINES

Tableau 12.1. Répartition du personnel soignant.

Centres de santé	Infirmiers	Infirmières	Personnel d'appui		Gestionnaire
			Hommes	Femmes	
Musigati	1	3	6	2	1
Kivyuka	2	0	6	3	1
Ntamba	3	0	7	2	1
Muyebe	1	1	4	2	1
Total	7	4	23	9	4

Source : BPS

Le personnel soignant de la commune est constitué de 11 infirmiers dont 4 femmes, de 4 gestionnaires et de 32 personnes d'appui dont 9 femmes.

12.7. INTERVENANTS

DPS, CORDAID, PATSBU

12.8. CONTRAINTES, POTENTIALITES/ ATOUS ET LES PERSPECTIVES/ ACTIONS A MENER

a) Contraintes

- Insuffisance du personnel en quantité et en qualité.
- Insuffisance des centres de santé
- Insuffisance de l'eau potable.

b) Potentialités

- Existence de terrain pour la construction des centres de santé
- Existence des sources de captage d'eau
- La sécurité est bonne

c) Perspectives

- Construction de 2 nouveaux centres de santé : Kanazi et Rushiha
- Construire un hôpital public à Musigati

12.9. APPROVISIONNEMENT EN EAU

12.9.1. Situation actuelle

La situation actuelle de la desserte en eau n'a pas encore atteint le niveau souhaité dans la commune, car on rencontre ici et là des coins non dépourvus d'eau potable et où la population se contente de boire de l'eau des sources ou des rivières.

On peut noter surtout les collines suivantes : Buhurika, Ruvyimvya, Masare, Mugoma, Dondi, Kiziba, Kayange, Rugeyo pour ne citer que celles-ci.

Le nombre des points d'eau s'élève à 737 dont 202 seulement sont fonctionnels. Le nombre de ménages utilisateurs de ces points d'eau et cours d'eau est de 14870.

12.9.2. Intervenants

DGHER, REGIDESO

12.9.3. Contraintes, potentialités et Perspectives

a) Contraintes

- la population ne voit pas l'intérêt de prendre elle-même en charge la gestion de l'eau,
- Il existe des collines sans source pour le captage de l'eau
- Insuffisances des sources aménagées et des bornes fontaines.

b) Potentialités

La commune regorge de beaucoup de sources d'eau potable (surtout à la rizière de la Kibira) pouvant servir pour la construction de sources aménagées et le captage des adductions : Masare, Higi-ro-Kiziba, Nyarutovu, Rubanga et Mpefu II

c) Perspectives

- Sensibiliser la population à l'entretien des points d'eau existants
- Demander un financement auprès du gouvernement ou des ONG pour l'approvisionnement en eau sur les collines qui le nécessitent.
- Faire payer à temps les contributions exigées pour l'entretien des points d'eau.
- Rendre disponible les compteurs aux usagers des branchements privés afin d'assurer le paiement régulier des factures y relatives.
- Veillez à la protection de l'environnement en plantant des arbres dans les endroits non couverts et en luttant contre la déforestation et les feux de brousse.

CHAPITRE XIII : EDUCATION

13.1. GENERALITES

L'éducation dans la commune de Musigati est caractérisée par le manque d'infrastructures et équipements scolaires; le manque qualitatif et quantitatif du personnel enseignant ; le manque de manuels des élèves et des professeurs ainsi que par un nombre très important d'élèves à scolariser.

La situation de 2 types d'enseignement : l'enseignement formel et l'enseignement informel, se présente de manière suivante.

13.2. ENSEIGNEMENT FORMEL

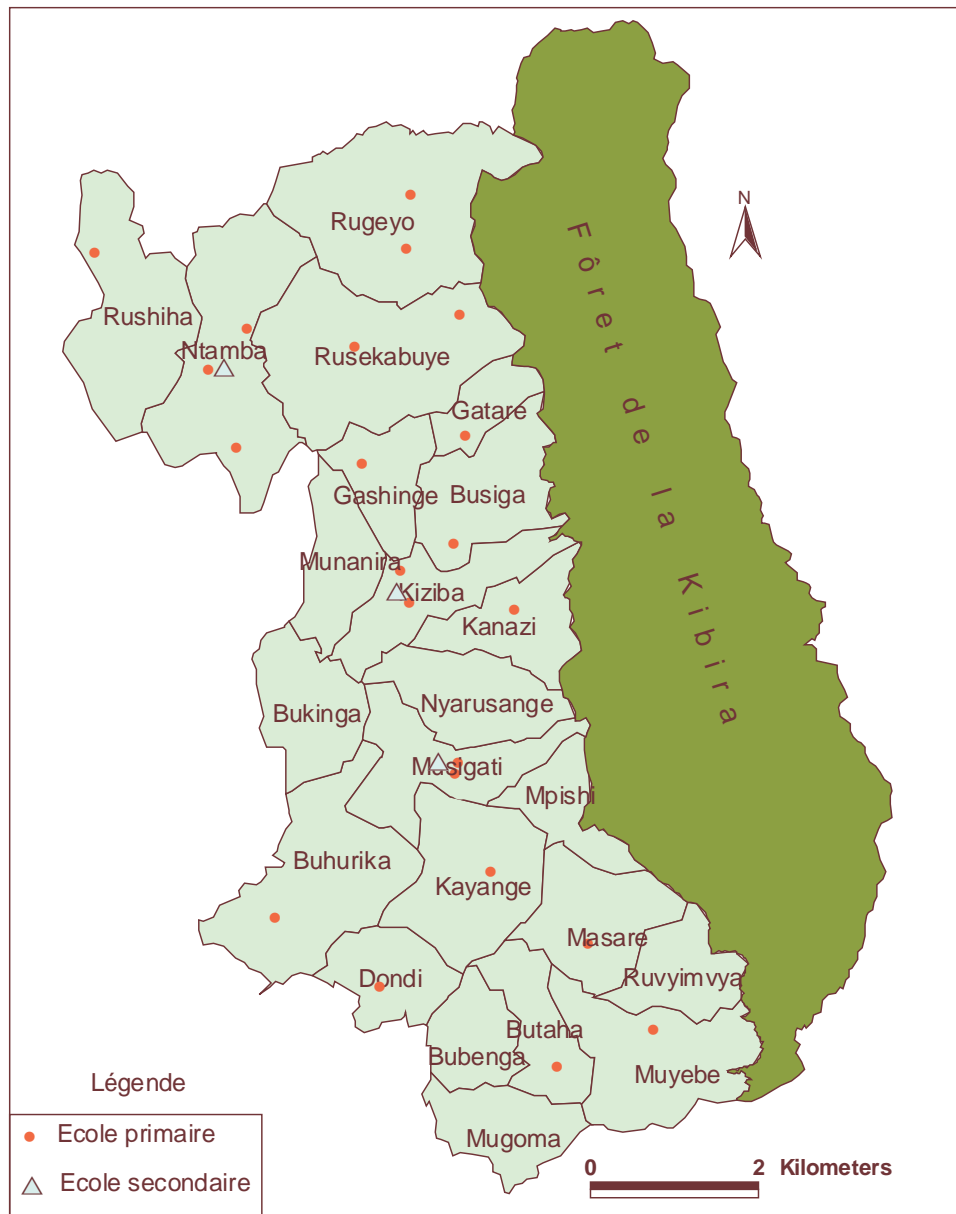
13.2.1. Enseignement primaire :

- Nombre d'écoles : 22 écoles fonctionnelles dont 6 à cycle incomplet
- Nombre de salles de cours : 153
- Nombre d'élèves : 12.932 dont 5.321 filles (41.1 %)
- Nombre d'enseignants : 211 dont 63 femmes (29.8 %)
- Ratios : 85 élèves par salle, 61 élèves par enseignant

13.2.2. Enseignement secondaire

- Nombre d'écoles : 3 écoles secondaires dont 1 Lycée pédagogique communal et 2 collèges communaux.
- Nombre de salles de cours : 22
- Nombre d'élèves : 1358 dont 476 filles (35 %)
- Nombre total d'enseignants : 36 dont 6 femmes (16.6 %)
- Ratios : 62 élèves par salle, 38 élèves par enseignant

Carte 4 : Infrastructures scolaires 2005-2006 dans Musigati



13.3. ENSEIGNEMENT INFORMEL

13.3.1. Ecoles religieuses/Yagamukama

- Nombre d'écoles : 8
- Nombre de salles de cours : 13
- Nombre d'élèves : 513 dont 344 filles (67%)
- Nombre d'enseignants : 23
- Ratios : 40 élèves par salle, 23 élèves par enseignant

Il n'y a dans la commune ni centre d'alphabétisation, ni école des métiers, ni enseignement préscolaire ni enseignement supérieur. Ces types d'enseignement sont fortement désirés par la population.

Tableau 13.1 Situation actuelle de tous les types d'enseignement de la commune (2005-2006)

Types d'enseignement	Nbre d'écoles	Nombres de salles de cours	Effectif des Enfants / élèves	Effectif. des Enseignants.	Ratios	
					Elèves /salles	Elèves/ Enseignants
Ecoles maternelles	0	0	0	0	0	0
Ecoles préscolaires	0	0	0	0	0	0
Ecoles primaires	22	153	12.932	211	85	61
Ecoles secondaires	3	22	1.358	36	62	38
Ecoles secondaires techniques Professionnelles	0	0	0	0	0	0
des écoles Yaga Mukama	8	13	513	23	40	23
des Centres d'Alphabétisation	0	0	0	0	0	0
Ecoles des Métiers	0	0	0	0	0	0
Enseignement Supérieurs	0	0	0	0	0	0

Source : DPE Bubanza

Dans les écoles primaires, l'effectif des élèves vient de passer de 9.180 élèves pour l'année scolaire 2004-2005 à 12.932 élèves pour cette année scolaire 2005-2006 c'est-à-dire une augmentation de 3.552 élèves. Cela est dû à l'enseignement gratuit à l'école primaire et à la suppression des écoles yaga mukama. L'effectif de 513 élèves pour les écoles yaga mukama

concerne seulement les classes de 6^{ème} années qui sont encore en activités mais qui vont prendre fin avec cette année scolaire. L'effectif des élèves aux écoles secondaires vont en augmentant du fait de la croissance des élèves qui réussissent au concours national. Mais on observe un manque d'enseignants au primaire et au secondaire.

13.4. LOCALISATION ET ETAT DE CHAQUE ECOLE OU CENTRE

Tableau 13.2. Localisation géographique et état des écoles

Ecole	Colline	Zone	Etat actuel
E.P. Buhurika	Buhurika	Musigati	Bon état
E.P. Bumba	Ntamba	Ntamba	Bon état
E.P. Kanazi	Kanazi	Musigati	Mauvais état
E.P. Higiuro	Busiga	Kivyuka	Mauvais état
E.P. Kivyuka	Kiziba	Kivyuka	Bon état
E.P. Munanira	Munanira	Kivyuka	Mauvais état
E.P. Masare	Masare	Muyebe	Mauvais état
E.P. Mivyiru	Mivyiru	Muyebe	Bon état
E.P. Mukungu	Gatare	Kivyuka	Mauvais état
E.P. Ngonyi	Gashinge	Kivyuka	Mauvais état
E.P. Musigati	Musigati	Musigati	Mauvais état
E.P. Kayange	Kayange	Musigati	Mauvais état
E.P. Musigati II	Musigati	Musigati	Mauvais état
E.P. Muyebe	Butaha	Muyebe	Mauvais état
E.P. Rugeyo	Rugeyo	Ntamba	Mauvais état
E.P. Ruhondo	Rugeyo	Ntamba	Mauvais état
E.P. Rusekabuye	Rusekabuye	Ntamba	Mauvais état
E.P. Mugeru	Rusekabuye	Ntamba	Mauvais état
E.P. Rushiha	Rushiha	Ntamba	Mauvais état
E.P. Nyagatare	Ntamba	Ntamba	Mauvais état
E.P. Ruribira	Ntamba	Ntamba	Bon état
E.P. Buganda	Ntamba	Ntamba	Mauvais état
Coco Kivyuka	Kiziba	Kivyuka	Bon état
L.P.C. Musigati	Musigati	Musigati	Bon état
Coco Ntamba	Ntamba	Ntamba	Bon état

Source : DPE Bubanza

On constate que presque la majorité des écoles primaires de la commune sont en mauvais état. Quelques unes nécessitent une réhabilitation d'autres une reconstruction .

13.5. INTERVENANTS

UNICEF, Fonds Belgo Burundais de Réemploi, Coopération Française.

12.6. CONTRAINTES ET PERSPECTIVES

a) Contraintes

- Insuffisance d'écoles et de salles de classe,
- Insuffisance d'enseignants qualifiés au primaire et au secondaire,
- La plupart des écoles sont en mauvais état et risquent de s'écrouler n'importe quant.
- Le manque des manuels et équipements scolaires qui font défaut dans presque toutes les écoles tant au primaire qu'au secondaire
- Manque d'eau potable
- Insuffisance de latrines scolaires
- Absence de terrains de jeux.

b) Perspectives

- Construire les écoles primaires en nombre suffisant, à savoir :
 - En zone Musigati : à Nyarusange, Bukinga, Dondi et Mpishi
 - En zone Kivyuka : à Munanira, Higiroyi, Ngoyi, Gasekabuye et Busiga
 - En zone Muyebe : à Mugoma, Buhenga, Nkenga et Ruvyimvya
 - En zone Ntamba : à Nyagatare, Buhondo et Mugeru
- Construire des centres d'alphabétisation des adultes à Musigati
- Construire l'école secondaire dans la zone Muyebe
- Construire l'école secondaire publique dans la commune Musigati

- Construire les écoles de métiers : une à Muyebe, une autre à Musigati, de même à Ntamba et Kivyuka.
- Réhabiliter les écoles primaires de Musigati I&II, Mukungu, Kayange, Masare, Muyebe, Rusekabuye, Rugeyo, Kanazi et Rushiha
- Construire un home pour enseignant à chaque école
- Construire une école préscolaire à chaque colline
- Construire une école d'enseignement supérieur au moins dans la Province

CHAPITRE XIV : JEUNESSE ET SPORT

14.1. JEUNESSE

La commune est caractérisée par une jeunesse désœuvrée et non scolarisée mais qui participe activement au maintien de la paix et aux activités de développement de la commune en se groupant en diverses associations.

La plupart de structures d'encadrement des jeunes sont à caractère religieux.

14.2. SPORT

Le sport le plus pratiqué est le football. Ce sport contribue beaucoup à rapprocher les jeunes des différentes communautés de la commune dans le cadre de consolidation de la paix.

Il existe un bon nombre de clubs de football (7) sans statut et règlement d'ordre intérieur.

La commune détient 1 terrain de football non équipés et en mauvais état au chef lieu de la commune et un terrain mixte volley-ball – basket-ball en bon état au Coco Ntamba.

14.3. PATRIMOINE CULTUREL

La commune de Musigati dispose de 1 salle de théâtre au Coco Ntamba et de 2 bibliothèques au Lycée communal Musigati et au coco Ntamba.

On recense 2 groupes des tambourinaires qui ne s'exhibent qu'occasionnellement aux moments des fêtes, à côté des groupes folkloriques dont chaque zone dispose de 1 sauf la zone Musigati qui en a 2.

14.4. INTERVENANTS

Les intervenants dans ce secteur sont : le CPLS, les Confessions religieuses et l'Administration.

14.5. PRINCIPALES CONTRAINTES ET ACTION A MENER

a) Contraintes

- Insuffisance d'encadrement pour la jeunesse et les associations ;
- Manque de moyens pour améliorer les infrastructures ;
- Insuffisance des infrastructures ;
- Manque de matériel.

b) Actions à mener

- Encourager la formation des associations et clubs sportifs ;
- Créer un Centre jeune.

CHAPITRE XV : JUSTICE

15.1. GENERALITES

La commune Musigati a 2 tribunaux de résidence : Musigati et Ntamba. Pour ce qui est du personnel, le tribunal de résidence de Musigati a 7 juges dont une femme, 5 assesseurs, 11 greffiers et 8 plantons tous hommes.

Celui de Ntamba a 4 juges et 3 assesseurs tous hommes, 5 greffiers dont une femme et 8 plantons tous hommes.

15.2. PERFORMANCE DU SERVICE JUDICIAIRE

En ce qui concerne les performances judiciaires, le tribunal de résidence Musigati a exécuté 50 dossiers. Il a jugé et clôturé 248 dossiers sur un total de 248 inscrits et 84 restant sur l'exercice 2004. Celui de Ntamba en a exécuté 37 ; il en a jugé et clôturé 78 sur un total de 89 inscrits en début d'année et 58 restant sur l'exercice 2004.

15.3. SITUATION DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

Les deux tribunaux ont des infrastructures vieilles et un équipement vieux et insuffisant. Le matériel roulant et le matériel de communication y font défaut. Le mobilier, les matières et fournitures de bureau sont insuffisants. Le tribunal de résidence de Musigati a 3 locaux tandis que celui de Ntamba en a 3 empruntés.

15.4. INTERVENANTS : RCN, PRI

15.4. CONTRAINTES, POTENTIALITES ET PERSPECTIVES

a) Contraintes

- Pas de moyens de déplacement (véhicules et motos)
- Nous avons besoins de la police lors de l'exécution des affaires pour garantir la sécurité.
- Les notables ne bénéficient pas d'une formation pour le renforcement de leur capacité.
- Il serait mieux de nous construire des locaux propres.

b) Potentialités

- Les services judiciaires disposent d'un personnel pour la majorité très jeune et dynamique ;
- Les magistrats et certains greffiers ont bénéficié des sessions de formation organisées par le R.C.N. Justice et Démocratie. Cela a aidé les uns et les autres à mieux connaître la loi et à rendre une justice basée sur le droit ;
- Les services judiciaires ont eu de la part du R.C.N beaucoup de textes de lois et reçoivent régulièrement du même bailleur du matériel de bureau (machines, papiers, fardes, enveloppes, etc).
- La justice gracieuse au niveau des collines est fonctionnelle. C'est ainsi que beaucoup de litiges civils et familiaux sont connus et arrangés à l'amiable par les notables des lieux.

c) Perspectives

- Reconstruire les bâtiments des 2 tribunaux,
- Il faut que la magistrature soit indépendante.
- Revoir à la hausse les salaires des magistrats, des greffiers et des plantons

CHAPITRE XVI : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

16.1. FACTEURS FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT

La commune possède un potentiel de développement très varié. Son relief, son climat et son hydrographie constituent des facteurs évidents pour son développement socio-économique.

Les principaux indicateurs favorables au développement de la province sont :

1. la commune est à cheval sur deux régions naturelles, le Mumirwa et le Mugamba. Sa pluviométrie est une des plus élevées de la province et est favorable à l'agriculture ;
2. la rizière de la Kibira est jonchée de beaucoup de sources d'eau potable d'où possibilité de réalisation des adductions d'eau potable pour la population de toute la province;
3. la présence du Parc Nationale de la Kibira, sa richesse en faune et flore, constitue un potentiel touristique important
4. les sols de la commune sont encore fertiles
5. La production très élevée des ananas, de la canne à sucre constitue une source potentielle de monétarisation du secteur agricole à coté des anciennes cultures d'exportation (café et coton);
6. la région du Mugamba se prête bien à la théiculture
7. Ses infrastructures sanitaires vétérinaires (deeping tang, abattoir, couloirs d'aspersion, ..), bien qu'en mauvais état contribuent au développement de l'élevage ;
8. La commune dispose suffisamment de matériaux de construction : argile, sable, moellon, gravier et latérite ;

9. Les services publics d'encadrement : la commune dispose d'un nombre important des structures spécialisées des Ministères : Agriculture et Elevage, Santé, Education, Justice...
10. Un gisement d'uranium a été découvert à Inaruzuru. S'il était exploité, il constituerait une source de revenu pour la population et des rentrées importantes dans les recettes communales

16.2. CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT

De manière générale, les contraintes peuvent être regroupées en trois catégories : contraintes techniques et administratives, contraintes économiques et financières, et contraintes socioculturelles.

16.2.1. Contraintes d'ordre technique

1. Le blocage le plus important dans le domaine agricole est l'exiguïté des terres cultivables suite à la forte densité de la population.
2. Le caractère traditionnel des méthodes de production agricole ;
3. Les semences et les boutures améliorées sont quasi inexistantes d'où faible production agricole.
4. Au niveau de l'élevage, le manque de races améliorées, diverses maladies et l'insuffisance des pâturages naturels sont les principaux blocages de ce secteur.
5. L'insuffisance et le mauvais état des routes, surtout les pistes de desserte agricole, entrave l'évacuation normale des produits ;
6. L'insuffisance des moyens de transport;
7. L'enclavement de la commune

8. L'inefficacité de la plupart des services étatiques d'encadrement (insuffisance des effectifs, manque de recyclages et d'équipement, salaires modiques...);
9. Faible pouvoir d'achat de la population et inaccessibilité aux intrants agricoles et d'élevage ;
9. Le mode de conditionnement et le manque des infrastructures de stockage et de conservation des produits agricoles et d'élevage qui ne peuvent permettre le progrès du secteur agricole ;
10. La destruction de l'environnement par des pratiques agricoles non appropriées, les coupes incontrôlées de bois, les feux de brousses, ...

16.2.2. Contraintes d'ordre économique financier

1. L'accès difficile au crédit ; aucune institution de micro finances n'existe dans la commune ;
2. L'inefficacité des circuits de commercialisation qui reste handicapée par les problèmes liés aux infrastructures de transport,
3. L'insuffisance de la législation commerciale, notamment au niveau de la standardisation des poids et mesures ;
4. La faiblesse du pouvoir d'achat de la population ;
5. La faiblesse des prix au producteur ;
6. L'insuffisance et l'état de délabrement très avancé des infrastructures de production et zoo sanitaires (couloirs d'aspersion...), des infrastructures de communication (routes, ponts) ; etc...

16.2.3. Contraintes d'ordre socio-culturel

1. Les difficultés d'approvisionnement en eau potable occasionnant ainsi la recrudescence des maladies diarrhéiques et d'origine hydrique ;
2. Le faible degré de participation collective aux activités de développement ;
3. L'augmentation du nombre de personnes vulnérables suite aux effets de la crise et de la pandémie du VIH/SIDA ; il s'agit des orphelins, jeunes de la rue et dans la rue, enfants chefs des ménages, les victimes des viols, ...
4. L'insuffisance et l'état de délabrement des infrastructures à caractère social (centres de santé, écoles, infrastructures sportives, centres récréatifs ...)
5. l'analphabétisme de la population

16.3. STRATEGIES ET ACTIONS A DEVELOPPER

16.3.1. Stratégies

L'examen de la situation des différents secteurs dans la commune laisse entrevoir que la stratégie pour le développement de la commune devrait se baser sur l'accroissement de la production agricole, sur le développement de l'élevage, des métiers, du commerce et du secteur social (santé, éducation, eau potable, ...).

Il s'agira de mobiliser toutes les ressources en vue de subvenir aux besoins alimentaires de la population tant quantitativement que qualitativement, c'est à dire assurer la sécurité alimentaire. Dans ce contexte, le programme de développement doit aussi impliquer l'éradication de la pauvreté grâce à un accroissement de la productivité/production et le dégagement de surplus permettant des effets multiplicateurs des investissements et la mobilisation des partenaires de développement de plus en plus nombreux et de plus en plus diversifiés.

Cette stratégie devrait également arriver à réduire les prix de revient des produits vivriers par des mesures appropriées.

Pour se faire, l'on devra passer par le développement du secteur de l'éducation, le taux d'analphabétisme dans la commune étant plus élevés. Des mesures d'accompagnement appropriées dans la santé, la desserte en eau potable, etc... devront également être prises afin de créer des conditions favorables à la lutte contre la pauvreté et la relance de la production agro-pastorale.

Globalement, des efforts devront être fournis pour augmenter la production des cultures vivrières. Aussi, pour diversifier la gamme de produits et exploiter tous les atouts de la région du Mugamba, la culture du thé devrait être introduit à la rizière de la Kibira.

Des mesures appropriées devront également être prises pour sauvegarder le patrimoine naturel de la forêt de la Kibira.

Pour l'élevage, les interventions devront porter sur le repeuplement du cheptel pour recouvrer au moins le niveau d'avant la crise. Il faudra favoriser surtout les animaux à court cycle de reproduction et introduire des méthodes modernes d'élevage (stabulation permanente, introduction des races améliorées, insémination artificielles, construction des infrastructures modernes d'élevage, etc...).

16.3.2. Actions à développer

La mise en œuvre de la politique de développement s'articulera autour des actions de production et de la vulgarisation agricole, d'augmentation de la production agricole, d'aménagement de l'espace rural et des actions basées sur les relations inter et intra sectorielles.

Il s'agira aussi du développement d'autres secteurs comme le commerce et l'artisanat, car les terres cultivables sont exiguës.

Les actions à développer sont résumées dans le tableau 16.1

Tableau 16.1. Stratégies et actions à développer

SECTEURS	ATOUS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Les terres très fertiles - Une pluviométrie satisfaisante 	<ul style="list-style-type: none"> - Aléas climatiques (sécheresse, inondation, maladies et ravageurs) - Absence des semences sélectionnées, d'intrants agricoles - Manque de hangars pour le stockage des semences, - Exiguïté des terres - Insuffisance d'encadreurs à la base - Insuffisance des matériels agricoles - Manque de moyens pour l'agronome communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibiliser les intrants agricoles - Subventionner la population en engrais chimique et les semences sélectionnées - Réhabiliter les centres de stockage des produits - Améliorer les techniques cultivables utilisées - Recruter les encadreurs agricoles à la base - Installation de dispositif de lutte contre l'érosion - Réhabiliter les centres semenciers
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un centre vétérinaire, d'un couloir d'aspersion 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de pâturage - Le centre vétérinaire de Bukinga non fonctionnel - Pas de vétérinaire qualifié - Manque des produits vétérinaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser à l'extension des cultures fourragères - Réhabiliter le centre vétérinaire de Bukinga et l'équiper - Disponibiliser les produits vétérinaires suffisants - Installer les pharmacies vétérinaires - Renforcer l'encadrement- Accorder un moyen de déplacement aux vétérinaires - Améliorer le bétail par insémination artificielle ou croisement - Repeupler le cheptel

SECTEURS	ATOUPS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
Pisciculture	-	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'encadrement - Les alevins sont difficiles à trouver 	<ul style="list-style-type: none"> - Implantation de nouveaux étangs piscicole - Mise en place d'un étang de production d'alevins - Mise sur pied d'une structure d'encadrement
La forêt	<ul style="list-style-type: none"> - La commune est traversée par une forêt naturelle la Kibira - Existence des boisements artificiels - Existence des collines 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de sensibilisation sur l'importance de l'environnement - La déforestation de la Kibira - Manque d'intervenant - Insuffisance du personnel, des moyens pour protéger la Kibira 	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger la forêt naturelle le Kibira - Sensibiliser la population en matière de l'environnement - Renouveler et planter d'autres essences - Créer des associations de protection de l'environnement - Inciter d'autres organismes à aider la commune dans la production des plants - Chercher les financements
Géologie, Mines, Minerais et Carrière	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des gisements d'uranium - Existence des exploitants locaux actifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de services locaux de prospection - Aucun minerai n'est exploité officiellement - Les exploitants clandestins n'ont pas de comptoirs d'écoulement (vente à l'extérieur sans impôts et taxes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mener une étude géologique détaillée de la commune - Encadrer tous les exploitants locaux par la création des comptoirs - Légiférer l'exploitation et l'écoulement des produits minier de la commune.
Energie	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'une ligne haute tension de Rwegura traversant la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources financières limitée pour alimenter tous les centres ruraux 	<ul style="list-style-type: none"> - Alimenter en courant hydroélectrique les centres de Musigati, Ntamba et Kivyuka - Exploitation d'autres sources d'énergie à savoir : L'énergie solaire, biogaz

SECTEURS	ATOUPS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des matières premières - Population active 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'esprit associatif - Manque de moyens financiers et matériels - Absence d'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'encadrement pour les artisans - Promouvoir les associations d'artisans - Accorder aux artisans des crédits à des conditions de faveur.
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Une variété des produits commerciales - Marchés de Kivyuka et Ntamba très fréquentés 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais état des routes et pistes 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire les marchés de Kivyuka et Ntamba - Réhabiliter les routes et pistes - Accorder des micro crédits aux commerçants
Tourisme Hôtellerie	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de la forêt naturelle la Kibira 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'initiative pour créer des Hôtels - Manque d'électricité - Mauvais état des routes et pistes 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les promoteurs dans le secteur - Réhabiliter les routes et pistes
Institutions financières	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne production agricole (épargne) - Existence des besoins en financement (demande de crédits) 	-	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population et les associations sur l'importance des micro finances - Intéresser les institutions financières à implanter des agences dans la commune

SECTEURS	ATOUS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
Transport	-	<ul style="list-style-type: none"> - Impraticabilité des routes et pistes - Le parc automobile n'est pas suffisant - Insuffisance des moyens autorisés de transport - Pas d'électricité pour faciliter la soudure - Pas de garage - Mécaniciens non formés 	<ul style="list-style-type: none"> - Intensifier l'entretien des routes et pistes de la part de la population - Motiver les investisseurs privés dans le secteur de transport - Amélioration du réseau routier dans la commune
Communication	-	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence des antennes téléphoniques - Inexistence de la téléphonie fixe 	<ul style="list-style-type: none"> - Intéresser les opérateurs de la téléphonie mobile d'installer des antenne dans la commune
Education	-	<ul style="list-style-type: none"> - Effectif élevé dans les écoles primaires - Manque d'enseignants - Manque de professeurs qualifiés - Les écoles en mauvais état - Manque de manuels scolaire et des équipements tant au niveau primaire que secondaire - Manque d'inspections dans les écoles secondaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des écoles maternelles - construire les écoles primaires sur toutes les collines de recensement - Faire l'extension des Coco Kivyuka et Ntamba en humanité générale ou technique - Construire une école paramédicale - Construire les homes pour enseignants

SECTEURS	ATOUPS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
Santé		<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des centres de santé - Manque d'hôpitaux publics - Insuffisance du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire un hôpital public - Construire deux centres de santé - Doter la commune d'un personnel de santé qualifié
Habitat		<ul style="list-style-type: none"> - Rareté du bois - Insuffisance des sites de production des matériaux locaux de construction - Matériaux de construction importés chères 	Elaborer une politique nationale claire en matière de reconstruction de l'habitat
Approvisionnement en eau	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des sources en eau non exploités 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais entretien des sources d'eau - Les collines qui n'ont pas de sources de captage - Insuffisance des sources aménagées - La compétence des membres des comités de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population à l'entretien des points d'eau - Demander un financement auprès du Gouvernement et des ONG's - Faire payer à temps les contributions exigées
Jeunesse et Sport, Patrimoine Culturel	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des équipes de football - Existence des associations tambourinaires et de danses traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Relief accidenté - Manque de fonds pour encadrer les jeunes - Manque de suivi pour les associations sportives et culturelles par les services étatiques - Insuffisance des financements dans le domaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Demander des subventions Gouvernement et aux ONG's - Organiser les rencontres sportives - Inciter l'esprit de création des clubs sportifs et chercher des encadreurs nationaux - Construire un autre centre jeune et l'équiper

SECTEURS	ATOUTS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
Justice	- Espace disponible pour la construction des locaux	- Problèmes des locaux de travail (mauvais état) - Manque du matériel et des longues distances à parcourir	- Lutter pour l'indépendance de la magistrature - Octroyer des moyens de déplacement et des équipements aux deux tribunaux existants - Attribuer aux tribunaux les frais de justice qui sont toujours versés à la commune
Action Social et Promotion de la Femme	- Existence des associations des femmes	- Existence des milieux minés - Les enfants orphelins et handicapés non assistés - Manque des lois protégeant les mères célibataires - Absences des femmes qualifiées (niveau Universitaires) - Faible participation de la femme à l'administration	- Appuyer les associations des femmes - Protéger les mères célibataires - Reconstruire des maisons pour les orphelins et les handicapés - Appuyer matériellement et financièrement les associations à vocation éducative des orphelins et des enfants sinistrés - Mener des actions encourageant la femme à participer à l'administration
Travail et emploi	- Existence des terres domaniales pour la construction des bureaux et logements des fonctionnaires	- Marché d'emploi est quasi-inexistant - Déplacement de la main-d'œuvre locale vers d'autres provinces pour chercher du travail - La rémunération non motivante - Manque de logement pour les fonctionnaires	- construire des bureaux - créer l'emploi - accorder des parcelles et des crédits logement aux fonctionnaires
Agents de développement (Coopératives)		- Aucune institution financière - Insuffisance des coopératives d'approvisionnement et de commercialisation des produits vivriers - La population est pauvre	- Relancer l'ancienne coopérative de Musigati - Améliorer les méthodes d'analyse des dossiers de financement des coopératives

SECTEURS	ATOUTS	CONTRAINTES	STRATEGIES/ACTIONS A MENER
Association d'auto-développement / groupement	- Existence des projets et ONG's appuyant le mouvement associatif	- Faible niveau d'instruction des membres des conseils de gestion des associations - Manque de formation en organisation et en gestion des membres des comités exécutifs - Faible cotisation des membres	- Former régulièrement les associations - Distribuer les intrants agricoles aux associations - Rechercher les marchés d'écoulement - Suivre de près l'exécution des projets (proposer des actions à mener) - Améliorer des méthodes d'analyse des dossiers de financement des sous projets
Industrie		- Manque d'électricité - Manque de financement pour créer des usines	- Implanter une usine de café à Ntamba - Implanter des usines de transformation des légumes et des fruits - Extension des plantations de café dans toutes les zones
Réinsertion et réintégration des sinistrés	- Disponibilités des terres	- Aucun suivi de la part du Ministère de la Réinsertion - Manque des moyens pour la commune d'aider les sinistrés - Le paquet retour est insuffisant - Manque des semences - Problème de maisons sur les collines d'origine - Manque de latrines	- Décentraliser du service d'accueil - Prévoir des moyens matériels et financiers pour subvenir les rapatriés - Doter les CC.A.RS des moyens de travail - Construire des maisons pour les rapatriés sur les collines d'origine

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La commune Musigati occupe la partie Nord-Est de la province Bubanza. Elle est délimitée au Nord par la commune Bukinanyana (province Cibitoke) ; au Nord et à l'Est par les communes Muruta et Matongo (province Kayanza) ; au Sud-Est par la commune Bukeye (province Muramvya) ; au Sud par les communes Rugazi et Mpanda, toutes de la province Bubanza ; à l'Ouest par la commune Bubanza.

Elle a une superficie de 293,82 km² soit 27 % de la Province (1.089 km²) et 1,05 % du Pays (27.837 km²). La commune Musigati s'étend sur deux régions naturelles à savoir le Mumirwa et le Mugamba.

Le *Mugamba*, est caractérisée par les hautes montagnes du versant Ouest de la crête Congo-Nil, a une altitude comprise entre 1.900 et 2.500 m, un climat rude et relativement tempéré par l'altitude, une pluviosité moyenne annuelle variant entre 1.300 et 2.000 mm, une température moyenne annuelle variant entre 14 et 15 °c et une végétation abondante.

La région naturelle de *Mumirwa* a une altitude moyenne de 1.500 m avec une pluviométrie comprise entre 1.200 et 1.500 mm et une température moyenne variant entre 20 et 27°C.

Sur le plan administratif, la commune comprend 4 zones, à savoir : Kivyuka, Musigati, Muyebe et Ntamba. Ces dernières sont subdivisées en 24 collines de recensement.

Sur le plan agricole, la commune Musigati produit aussi bien les cultures vivrières, industrielles, maraîchères que fruitières. Elle produit en moyenne 164524 tonnes de vivriers par an, soit 37 % de la production provinciale des vivriers. Cette production lui confère la première place au niveau provinciale. La Banane et le manioc viennent en tête si l'on considère le volume annuel de production des vivriers dans la commune avec respectivement 89870 tonnes et 30811 tonnes de la production totale des vivriers dans la commune.

Sur le plan de l'élevage, l'on rencontre dans la commune les bovins, les ovins, les caprins, les porcins et les gallinacés. Le type d'élevage dominant est celui dit traditionnel. La commune

compte 20998 têtes de bétail, soit 13.3 % de tout le bétail de la province. Cela lui confère la 4^e place quant à son importance numérique du bétail dans la province.

Les espèces les plus rencontrées sont les gallinacés avec une moyenne de 8450 têtes. Elles sont suivies des caprins avec 8426 têtes.

Les boisements tant naturels qu'artificiels sont en voie de disparition suite aux effets combinés de la guerre, des feux de brousses, de l'attribution abusive des boisements domaniaux et des coupes illites à des fins diverses. Aujourd'hui, la commune connaît des difficultés pour couvrir ses besoins en bois aussi bien en bois d'œuvre qu'en bois de chauffe et de charbon.

La pêche coutumière se fait à petite échelle ; la pisciculture est en voie de disparition depuis la fermeture du projet DAPA.

La commune Musigati jouit de certaines potentialités, relevées ci-haut, qui constituent un ensemble d'atouts à son développement socio-économique. Toutefois, l'élan de développement semble s'arrêter à cause de plusieurs contraintes auxquelles se butte la commune. Parmi ces obstacles on peut retenir, entre autres : la dégradation des routes et d'autres moyens de communication ; le manque des moyens de transport, la non bancarisation du milieu rural pour collecter l'épargne et financer le développement, la dégradation de beaucoup d'autres infrastructures de base dans tous les secteurs de l'économie tels les écoles, les centres de santé, les infrastructures d'alimentation en eau potable, etc.... ; les aléas climatiques, l'attaque des cultures par les maladies et ravageurs des plantes dont la mosaïque sévère du manioc ; etc...

A cet effet, les potentialités disponibles ne peuvent profiter à la population que dans la mesure où les contraintes citées ci-haut étaient supprimées. Pour y parvenir et opérer de changements dans la vie économique de la commune, il faudra entreprendre quelques actions dont les principales sont :

1. Assurer la distribution des intrants agricoles, vétérinaires aux agri-éleveurs à temps et aux prix accessibles ;
2. Favoriser l'octroi de crédits aux associations et groupements des producteurs en allégeant les conditions d'octroi et celles de remboursement ;
3. Construire des centres semenciers et des infrastructures zoo-sanitaires ;
4. Encourager le personnel d'encadrement de tous les secteurs en leur assurant des salaires décents et en les motivant par l'amélioration des conditions de travail ;
5. Réhabiliter et renforcer les infrastructures de base ;

6. Appuyer l'organisation des coopératives et associations paysannes ;
7. Associer à l'action de développement agricole, pastorale et forestier, une amélioration et renforcement des structures d'autres secteurs tels que l'énergie, l'éducation, les transports et tant d'autres qui ont un impact sur le bien-être matériel et social de la population.

Les perspectives de développement de cette commune doivent se baser sur l'agriculture.

La stratégie agricole sera orientée vers l'intensification de la production des cultures vivrières, maraîchères et de l'élevage pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et, au besoin, constituer des réserves stratégiques à long terme.

BIBLIOGRAPHIE

1. PNUD : La pauvreté au Burundi : le poids de la disparité 1998.
2. PAS : Cadre stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté au Burundi ; document synthèse sur le diagnostic des conditions de vie et de pauvreté 2001.
3. Ministère de l'action sociale et de la promotion de la femme : Politique sectorielle du ministère 2002-2004, 2002.
4. ISTEERBU : Information du système d'information statistique sur la population au Burundi.
5. PNUD/PRRSLP : Plan opérationnel intégré de réintégration/réhabilitation des sinistrés et de lutte contre la pauvreté 2006.
6. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique : Découpage administratif du Burundi 2005.
7. Banque Mondiale : Enquête participative sur la pauvreté au Burundi 1998.
8. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Rapport de réflexion sur le crédit agricole au Burundi 1998.
9. Gouvernement de la République du Burundi : Programme d'urgence 2006.
10. PAS : Evaluation des initiatives à la base 2000.
11. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions du secteur de la santé et des services connexes.
12. MISP/Département de la population : Estimation de la population burundaise par sexe et par groupes d'âge quinquennaux selon les circonscriptions administratives (provinces et communes 2005).
13. ISTEERBU : Base de données pour les indicateurs du développement humain durable 1990-2000, mai 2002.
14. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Agriculture et Développement du monde rural 2000.
15. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions de réinsertion et de réinstallation des sinistrés 2000.
16. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Education et services connexes 2000.
17. PNUD/UNOPS : Monographie de la province du Sud Kivu (RDC) 1998.

18. DPAE/Bubanza : Rapports annuels
19. DPE/Bubanza : Rapports annuels
20. MISP/PDCLCP : Plan triennal de développement socio-économique de la province Bubanza (2002-2004).
21. SEP/REFES : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et de relance de la croissance de la Province Bubanza, Avril 2005.

ANNEXE

ATELIER PROVINCIAL DE VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE LA PROVINCE DE BUBANZA

Bujumbura, le 30 août 2006

PROCES VERBAL

L'an deux mille six, le trentième jour du mois d'août, se sont réunis autour du Gouverneur de la province Bubanza, tous les responsables sectoriels provinciaux dont la liste en annexe, tous les administrateurs communaux, l'antenne provinciale du Plan à Bubanza et une équipe du Programme d'Appui à la Gouvernance, Sous Programme Planification Locale, pour procéder à la restitution et à la validation technique des projets de monographies communales et provinciale.

Cette validation est intervenue deux semaines après la remise des documents provisoires aux participants ci-haut cités pour lecture et correction.

Une journée de travail regroupant chaque sectoriel provincial et ses agents communaux a précédé la présente session de validation officielle.

Après présentation des corrections, amendements aux textes initiaux et enrichissements apportés par les différents responsables sectoriels et administrateurs, les participants à l'atelier provincial de validation ont adopté le fond et la forme des documents présentés.

Les documents validés sont :

1. La monographie de la commune de Bubanza
2. La monographie de la commune de Gihanga
3. La monographie de la commune de Mpanda
4. La monographie de la commune de Musigati
5. La monographie de la commune de Rugazi
6. La monographie de la province de Bubanza

L'Antenne provinciale
du Plan à Bubanza
NIBAGIRWA Ferdinand



L'Expert représentant le SPPI.
GASONI Eline

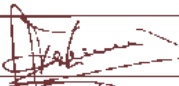

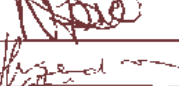





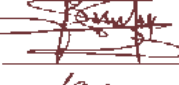

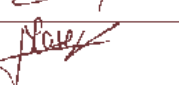






Fait à Bujumbura, le 30 Août 2006











Le Gouverneur de la Province de Bubanza



**LISTE DES RESPONSABLES PROVINCIAUX ET COMMUNAUX
AYANT PARTICIPE A LA VALIDATION DES MONOGRAPHIES
COMMUNALES ET PROVINCIALE DE BUBANZA**

N°	Nom et Prénom	Fonction	Secteur analysé	Signature
1	NYABENDA Pascal	Gouverneur de la province Bubanza	Toutes les monographies	
2	NDEREYAHAYO Charles	Inspecteur Provinciale des finances communales	Commerce, Industrie Institutions financières, Tourisme et Hôtellerie	
3	NTAKIRATSA Carito	Gestionnaire provincial de la santé	Santé	
4	NGENDANGENZWA Gervais	Conseiller Socio-culturel du Gouverneur	Jeunesse et Sport & Patrimoine culturel	
5	BAHINGANA Léonidas	Chef de services productions végétales DPAE Bubanza	Agriculture	
6	SINZINKAYO Pascasie	Service production & S. animal. DPAE Bubanza	Elevage & Pêche et pisciculture	
7	BUKURU Patrice	Projet Habitat Rural	Habitat	
8	KANJORI Gordien	Conseiller Economique du Gouverneur	Transport et Communication	
9	SINGIRANKABO Godeberte	Forestière Provinciale	Forêts	
10	NTUNZWENIMANA François	Conseiller Principal du Gouverneur	Géologie et Mines	
11	BIRANTAGAYE Didace	Mouvement coopératif et associatif	Coopératives et Associations d'auto développement	
12	MANIRAKIZA Ferdinand	D.P.E. Bubanza	Education	
13	SINDABALIAGA Donathile	Secteur social	Action sociale	
14	NIBITEGEKA Rose	Encadreuse Provinciale des CCARS	Réinsertion et réintégration des sinistrés	
15	BIGIRIMANA Adelin	Chef du personnel DPE Bubanza	Travail et Emploi	

**LISTE DES RESPONSABLES PROVINCIAUX ET COMMUNAUX
AYANT PARTICIPE A LA VALIDATION DES MONOGRAPHIES
COMMUNALES ET PROVINCIALE DE BUBANZA**

N°	Nom et Prénom	Fonction	Secteur analysé	Signature
16	NCUTINAMAGARA J.Michel	Coordonnateur provincial de l'Enseignement des Métiers	Artisanat	
17	NIYONGERE Donavine	Président du Tribunal de Grande Instance	Justice	
18	NSHIMIRIMANA Alexis	Coordonnateur Provincial des RCE	Eau et Energie	
	RUDACIKIRIRWA Maxime	CPLS – Suivi évaluation	Santé – Données sur le VIH/SIDA	
	NASASAGARE Bonaventure	Ligue ITEKA-Chef de section Bubanza	Droit de l'homme	
19	NZEYIMANA Hermès	Administrateur de la commune Bubanza	Monographie de la commune Bubanza	
20	NTIRANDEKURA Bonaventure	Administrateur de la commune Gihanga	Monographie de la commune Gihanga	
21	NIZIGYIMANA Cléophas	Administrateur de la commune Mpanda	Monographie de la commune Mpanda	
22	NIRAGIRA Isaac	Administrateur de la commune Musigati	Monographie de la commune Musigati	
23.	NKUNDWANABAKE Philbert	Administrateur de la commune Rugazi	Monographie de la commune Rugazi	

**LISTE DES PERSONNES AYANT PARTICIPE A LA CORRECTION DES
DOCUMENTS AVANT VALIDATION OFFICIELLE**

N°	Noms et prénoms	Secteur d'activité
1	SIMBIBAGIYE Astère	Agronome communal Bubanza
2	MANIRAKIZA Emmanuel	Agronome communal Gihanga
3	NTORANYIMANA Evariste	Agronome communal Mpanda
4	NTEZAHORIGWA J. Bosco	Agronome communal Musigati
5	NIYONKURU Sefu	Agronome communal Rugazi
6	MBANZENGO Oda	Technicien vétérinaire Mpanda
7	NAHIMANA Cathérine	Technicien vétérinaire Gihanga
8	NIZIRAZANA Lafdi	Technicien vétérinaire Musigati
9	NDUWIMANA Ferdinand	Technicien vétérinaire Rugazi
10	KARORERO Cyprien	Technicien forestier Bubanza
11	KANYAMUGAMBWE Gabriel	Technicien forestier Gihanga
12	NAHIMBAZWE Ildephonse	Technicien forestier Mpanda
13	BARAYANDEMA J. Baptiste	Technicien forestier Musigati
14	NDAYIKENGURUKIYE J. Claude	Technicien forestier Rugazi
15	NTAHONDETREYE Anselme	Chargé de la carte scolaire Bubanza
16	NISUBIRE Juvéna	Chargé de la carte scolaire Gihanga
17	NSABANDUMWE Albert	Chargé de la carte scolaire Mpanda
18	SEBATWA Thomas	Chargé de la carte scolaire Musigati
19	NTUNGUKA Roger	Chargé de la carte scolaire Rugazi
20	MFATIRO Cléscent	Chargé de la carte scolaire à la DPE
21	NAHIMANA Emelyne	Chef d'Antenne Provinciale de l'urbanisme
22	NZISABIRA Joseph	Président du Tribunal de résidence Bubanza
23	IIAKIZA Bernard	Président du Tribunal de résidence Gihanga
24	NIYONGABO Ladislas	Président du Tribunal de résidence Mpanda
25	IIATUNGIMANA Jean	Président du Tribunal de résidence Musigati
26	RUPANDE Liévin	Président du Tribunal de résidence Rugazi
27	NTAWURISHIRA Christophe	Comptable communal Mpanda
28	NIYIGARUYE Melchior	Comptable communal Musigati
29	NDAYISABA Dieudonné	Comptable communal Rugazi
30	BARIGENERA Côme	Coco Mpanda
31	BUCUMI Françoise	Greffier Tribunal de Résidence Musigati
32	MASENGE Ladislas	Secrétaire communal Rugazi
33	GAHUNGU Samson	Secrétaire communal Gihanga
34	MISAGO Augustin	Secrétaire Communal Bubanza
35	NTEZAMASO Damien	Fontainier communal Bubanza
36	NDIKUMAZAMBO Kenedy	Fontainier communal Gihanga
37	MAJAMBERE Paul	Fontainier communal Mpanda
38	BUNAME Julien	Fontainier communal Musigati
TOTAL		